DOCUMENT RESUME

ED 226 735 IR 050 102

AUTHOR Clement, Hope E. A.
TITLE The Resource Network: Major Issues Facing Canadian Libraries = Le Reseau de Ressources: Principaux Problemes Se Posant aux Bibliotheques Canadiennes.
INSTITUTION National Library of Canada, Ottawa (Ontario).
REPORT NO ISBN-O-662-51993-0
PUB DATE Sep 82
NOTE 61p.; Elaboration of Presentation to the Joint Meeting of the Resource Network and the Bibliographic and Communications Network Committees of the National Library Advisory Board, May 12, 1981.
PUB TYPE Viewpoints (120) -- Multilingual/Bilingual Materials (171)
LANGUAGE English; French

EDRS PRICE MF01/PC03 Plus Postage.
DESCRIPTORS Foreign Countries; Interlibrary Loans; Library Collections; Library Cooperation; *Library Networks; *National Libraries; *Shared Services; Tables (Data); Union Catalogs
IDENTIFIERS Book Exchange; *Canada; Document Delivery Service

ABSTRACT

This paper describes the state of library resource networks in Canada, raises issues that must be faced by the Resource Network Committee of the National Library Advisory Board, and outlines some of the resource sharing measures and experimental projects undertaken by the National Library of Canada, the Canadian Book Exchange Centre, and other bodies in the United States, United Kingdom, and France. The concept of and need for a library resource network and the future of library collections in times of financial constraint are discussed, as well as the sharing of library resources by means of interlending, union catalogs, location services, document delivery, book exchange, and national lending libraries. Additional legal, political, and funding issues affecting resource networks are also outlined. Seven tables, a list of 19 references, and an appendix covering the background, terms of reference, and members of the National Library Advisory Board Resource Network Committee are included. Both English and French versions of the report are provided. (Author/ESR)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED226735

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

■ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

□ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official NIE position or policy.

THE RESOURCE NETWORK: MAJOR ISSUES FACING CANADIAN LIBRARIES

Elaboration of presentation to the joint meeting of the Resource Network and the Bibliographic and Communications Network Committees of the National Library Advisory Board, May 12, 1981

by

Hope E.A. Clement
Associate National Librarian

National Library of Canada | Bibliothèque nationale du Canada

Ottawa
September 1982

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
R.H. Engfield

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

IR050102

Canadian Cataloguing in Publication Data

Clement, Hope E.A., 1930-
The resource network

(Canadian network papers, ISSN 0226-8760 ; no. 3)
Text in English and French with French text on inverted pages.
Title on added t.p.: Le réseau de ressources.
"Elaboration of presentation to the joint meeting of the Resource Network and the Bibliographic and Communications Network Committees of the National Library Advisory Board, May 12, 1981".

ISBN 0-662-51993-0
DSS cat. no. SN12-1/3-1982

1. Library cooperation - Canada. I. National Library of Canada II. Title. III. Title: Le réseau de ressources. IV. Series.

Z5643.N48C54 021.6 C82-090114-8E

© Minister of Supply and Services Canada 1982

Cat. No. SN12-1/3-1982
ISBN 0-662-51993-0

FOREWORD

In The Future of the National Library of Canada, "a decentralized bibliographic network" is recommended "in order to ensure the fullest sharing of information and library materials in the most cost-effective manner by Canadians anywhere."[1] With a view to facilitating the development of the proposed network, the National Library Advisory Board has created three committees, the Committee on Bibliography and Information Services in the Social Sciences and Humanities, the Bibliographic and Communications Network Committee, and the Resource Network Committee.

At the inaugural joint meeting of the latter two committees on May 12, 1981, Hope E.A. Clement, Associate National Librarian and secretary to the Resource Network Committee, presented an overview of the major issues relating to the resource network in Canada. In response to the favourable comments of the committee members, her presentation, which was delivered from notes only, has been expanded and revised. It is presented here as the third number in the series, Canadian Network Papers. Unlike the earlier papers, this is not a technical study; nor does it claim to be comprehensive or definitive. It is, rather, a broad depiction of the issues facing Canadian libraries with respect to resource sharing. Questions are raised but not answered; the presentation aimed only to engender discussion among the members of the National Library Advisory Board's Resource Network Committee. The Future emphasized that "coordination should be achieved by cooperation"; that the network should be "flexible," and that the voluntary participation of all kinds of libraries operating under various jurisdictions was essential, to ensure "the fullest sharing of information and library materials in the most cost-effective manner by Canadians anywhere." The publication of Miss Clement's presentation in this series will bring before a larger audience the questions facing Canadian libraries with respect to resource sharing. The voluntary support and participation of many institutions and colleagues are sought to study resource sharing and to develop and implement co-operative programmes of mutual benefit in a world growing ever more interdependent.

Guy Sylvestre
National Librarian

September 1982

THE RESOURCE NETWORK: MAJOR ISSUES FACING CANADIAN LIBRARIES

CONTENTS

	Page
Foreword	iii
Executive Summary	vii
1. The Concept of a Resource Network	
1.1 Nature of a Resource Network	1
1.2 Need for a Resource Network	1
1.3 Mandate of the Resource Network Committee	2
2. The Future of Library Collections	
2.1 The Last Two Decades	2
2.2 Financial Considerations	3
2.3 Special Support Programmes and Grants	4
2.4 Elements of a Support Programme for Resource Collections	5
2.5 Rationalization of Collections	5
2.6 National Library of Canada Collections	6
2.7 Special Collections and Surveys	7
2.8 New Forms of Collections and the Effects of Technology	7
2.9 Conservation	8
3. The Sharing of Resources	
3.1 Interlibrary Loan	10
3.2 Union Catalogues and Union Lists	10
3.3 Location Services: Changes and Trends	13
3.4 Document Delivery	14
3.5 Lending and Storage Collections	16
3.6 The Concept of a National Lending Centre for Canada	16
4. Additional Issues Needing Resolution	18
5. Conclusion	19
Notes and References	21
Appendix: National Library Advisory Board Resource Network Committee	23

EXECUTIVE SUMMARY

This paper aims to raise the issues that must be faced by the Resource Network Committee of the National Library Advisory Board, and to describe the state of resource networks in Canada as they stand in this period of change and uncertainty. It will also outline some interim measures and experimental projects which the National Library is undertaking or is about to embark upon, with some reference to projects and programmes elsewhere.

The issues discussed are arranged under four main topics:

1) the concept of a resource network;
2) the state and future of library collections;
3) the sharing of library resources by interlending and other means;
4) additional issues affecting resource networks that need direction and resolution.

1. THE CONCEPT OF A RESOURCE NETWORK

1.1 Nature of a Resource Network

The word "network" is so broadly and loosely used that without qualification it is in danger of becoming meaningless. The term suggests cooperation, or the sharing of something that is mutually needed, and encompasses a communication mode and organizations for sharing. A resource network is defined in "Canadian Library Network Terminology" as "a systematic and planned organization of separate autonomous organizations cooperating to make documents available for use."[2] This definition implies a resource network that is composed of two parts:

i) library resources - chiefly collections and their development, maintenance, and conservation;
ii) the means of sharing these resources - location and messaging systems, lending collections, interlending, storage or exchange centres, and document delivery.

1.2 Need for a Resource Network

Sharing among libraries has existed in varying degrees for many years. It is not a new concept. Interlibrary loan, which originated at the turn of the century, continues to be the traditional means of sharing. At the present time, however, libraries are raising major questions about interlibrary loan. With technological developments now making resource sharing easier and financial considerations, such as budget cuts, making it more necessary, interlending is being subjected to close scrutiny. Among the unresolved aspects of resource sharing, political and jurisdictional considerations remain the greatest problem.

Library applications of electronic data processing have resulted in raised expectations in the information field. Terminals are everywhere, but the very real progress that has been made in automated bibliographic control has tended to blind us to the fact that this is only a tool. The actual delivery of documents or information is what the researcher really needs. Developments in this latter area have not kept pace with those in bibliographic control. Increased accessibility of many data banks can lead to frustration if the documents that are cited cannot be provided.

Financial restraint is forcing us to cooperate more. There is little incentive to share when there is plenty of money. In a period of economic restraint the situation changes. The real stumbling block, as yet unresolved, is jurisdiction. Are we willing to share and with whom? Under what conditions? And, most importantly, who pays?

International developments and standardization have greatly facilitated cooperation and sharing. The availability of library resources from beyond our national boundaries is especially important in Canada, where we are so dependent on the resources of other countries, especially the United States. For example, the International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) supports two programmes: Universal Bibliographic Control (UBC) makes possible Universal Availability of Publications (UAP). However, the IFLA/UNESCO UBC and UAP concepts must be based on

strong national programmes. International cooperation, like charity, begins at home. Until we have our own house in order we cannot most effectively share with others.

1.3 Mandate of the Resource Network Committee

The National Library Advisory Board Resource Network Committee, created in 1981, will need to define precisely the concept of a resource network in order to tackle the tasks ahead of it efficiently and effectively.[3] Terminology must be clearly understood. Library resources are obviously collections, but they may also include information services and expertise. At a most basic level, to share these resource it is necessary to know what exists and where it is, how to maintain and preserve it, how to determine what is essential and feasible to hold nationally and at other levels, how to find and acquire the essential missing pieces, and how to develop an efficient and equitable mechanism for sharing.

The Resource Network Committee is not concerned with bibliographic references per se, but rather with the actual documents, or information itself, and access to it. Its mandate, therefore, will not cover the technical details of the creation of data banks or of messaging systems for resource sharing. This is the responsibility of the complementary Bibliographic and Communications Network Committee. It will, however, be concerned with the capabilities and use of data banks and systems. The Resource Network Committee must be concerned about new technology only to the extent of knowing how it affects resource sharing, what it can and cannot do, what it will cost and what is feasible. The committee need not be concerned, either, with the development of specialized bibliographic tools or subject data bases, or with such activities as the promotion of standards for indexing and abstracting services. These are the responsibility of the Committee on Bibliography and Information Services for the Social Sciences and Humanities. Instead, the Resource Network Committee will emphasize ends and general means, e.g., how to get a book, document, text or fact to a user, and how to ensure that research materials are available in libraries for the needs of users, both now and in the future.

2. THE FUTURE OF LIBRARY COLLECTIONS

In the maintenance, development, and conservation of library collections, the main constraints are financial. How can collections be maintained at adequate levels in Canada and what is a realizable national level of adequacy?

2.1 The Last Two Decades

The library situation has changed dramatically in the last two decades. In the prosperous 60's, there were many new libraries. With these came new buildings, high budgets and the information explosion. The keynote was expansion. In 1959/60 in Canada, there were 31 college and university libraries; by 1969/70 there were 105 college and university libraries. In contrast to the buoyant 60's, the deflated 70's were characterized by budget cuts, inflation, the devalued Canadian dollar, rising book prices, some leveling off of publishing, greater demand due to information technology expectations, and increased interdisciplinary studies requiring new types of collections. The new buildings of 60's were reaching capacity;

falling enrolment was affecting government support of universities; and public libraries were experiencing funding problems. The keynote was contraction, or bare maintenance of the status quo.

The question facing us now is whether the prosperous 60's and the depressed 70's will lead to the disastrous 80's. It is difficult to determine the exact magnitude of the problem. Perhaps a first step is to get a clear picture of the overall financial situation with relation to library collections in Canada, for all types of libraries. A major study may be necessary in order to support proposals for solutions. Some of the factors affecting libraries are described below. They do not all apply to any one library, a fact which makes full analysis of the situation even more complicated. It is difficult to generalize, to predict, or to extrapolate results when the situation varies widely from library to library.

2.2 Financial Considerations

Continuing inflation and Canadian currency depreciation are inhibiting the maintenance, to say nothing of the further development, of library collections. For example, over the past five years, the German mark has risen by more than 36% against the Canadian dollar, the British pound by 36%, the French franc by 12%, and the American dollar by 22%. This has resulted in substantial increases in the prices of library materials and is particularly critical to Canadian libraries which buy a very large percentage of their materials abroad. The prices of library materials are rising faster than the general inflation rate, owing to such factors as cuts in government and foundation subsidizing of scholarly publishing; the labour-intensive nature of scholarly research and the editorial side of publishing, neither of which can be greatly helped by mechanization; and the vicious circle effect of cuts in library purchasing, e.g. cuts in serial subscriptions leading to subscription price increases.

Other trends relating to book budgets include a higher proportion of the budget going to administrative overhead (principally salaries), and increased serial prices resulting in reductions in monograph purchases. Serial prices have risen at an even faster rate than have those of monographs. The April 1, 1981, issue of Library Journal reports that prices (in American dollars) for serials have risen by 38% over and above the inflation rate in the last 12 years.[4] Canadian libraries, faced with inflation and the devalued Canadian dollar, have encountered even greater increases. The University of Alberta reported a 230% rise in the annual cost of periodical subscriptions over ten years, although the number of titles remained more or less constant.[5] It is, however, difficult to get a clear picture of the serials/monographs issue. Some libraries, like that at Carleton University, have obviously cut back on serials subscriptions,[6] but the full extent to which monograph purchases are really decreasing as a result of serial price increases is not yet known.

Periodicals are the most important type of material for science and technology and these scientific and technical journals are the most expensive. While a national lending collection for scientific and technical material has been developed by the Canada Institute for Scientific and Technical Information (CISTI), Canada lacks a corresponding collection for the social sciences and humanities. Therefore, the social sciences and

humanities collections do appear to be in a very weak position in comparison with the natural sciences in this regard.

To sum up, decreased buying power due to inflation, foreign exchange rates, and other financial considerations are beginning to have a real impact on the nation's library collections. The extent varies according to individual libraries, but the overall effect is great. More financial support is needed if collections are to be maintained at current levels and are to be able to respond to some new demands, if only on a limited scale.

2.3 Special Support Programs and Grants

A good analysis and concrete practical recommendation in the Canada Council's report of the Consultative Group on University Research Libraries[7] led to the establishment of the Canadian Institute for Historical Microreproduction (CIHM) for the microfilming and preservation of Canadiana, and to grants for research collections. The report also recommended the establishment of a national periodical centre, which has not yet been implemented.

Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) grants in this area now total $740 000 a year. At present, there are two types of SSHRC grants. Both are designed to develop "specialized" collections of national significance in Canadian university libraries. The two granting programmes are:

i) Programme for strengthening specialized collections, providing grants of from $12 500 to $40 000 to purchase items to add to existing collections. Grants are to be spent over three years.

ii) Fleeting opportunities programme, providing grants of $1000 to $10 000 to allow Canadian university libraries to take advantage of the unforeseen chance to buy a desirable item for which no funds have been budgeted. Funds received must be matched by the university.

SSHRC grants apply to university libraries only. Research collections in public and special libraries which require assistance do not benefit from these programmes.

On the provincial level, the Alberta Heritage Fund provided $3 000 000 a year for three years to 15 board-governed institutions in the province, 62% to universities and 38% to colleges. These grants were based on actual expenditures for materials in the previous three years. A control was built in to prevent reductions in the level of ongoing support for the library by the university while the grant was being received. Unfortunately, this programme ceased in March 1982.

These are some encouraging and useful initiatives, but are they enough? Do they solve the problem or are they only a temporary respite from disaster? Do these programmes support a systematic, national, long-term plan for collections development? Or do these short-term programmes also produce problems, such as an artificial one-time influx of funds with no mechanism for spending it most effectively? This whole question of additional support for collections is one to which the Resource Network Committee must address itself. It is a controversial and difficult subject.

2.4 Elements of a Support Programme for Resource Collections

There are a number of questions which must be raised when support programmes are considered. They include:

i) How are national resource collections to be identified and designated? What is the definition of such a collection? A directory is needed to identify those special collections which might be considered as resource collections.

ii) What should be the functions and responsibilities (maintenance, development, preservation, provision of access, interlibrary loan, etc.) of libraries housing supported resource collections?

iii) What standard criteria should assess the calibre of resource collections? For example, such collections might consist of a homogeneous group of materials relating to a subject area or language, or the collection might be part of a general collection which, because of its value, stands above the average level of library holdings. Collections should generally complement one other on a country-wide basis.

iv) What should be the agreed conditions or the commitment made by libraries whose resource collections are supported, as regards access and interlending? Should their collections development policy be compatible with objectives and goals of a national resource sharing programme? Should the library receiving a grant be required to provide adequate financial support to maintain current acquisition levels? Should a guide to the collection be available?

v) By whom should resource collections be funded: the federal government, provincial and territorial governments, or both? What types of funding should be provided: fleeting opportunities, one-time grants, ongoing support?

In summary, how should the libraries which are to receive support be selected and what should determine the amount of funding? Is systematic, continuing, and comprehensive planning and implementation needed if a nation-wide resource of satisfactory library collections is to be achieved?

2.5 Rationalization of Collections

Rationalization is another possible but highly controversial means of helping to maintain collections at acceptable levels in spite of economic pressures. Is collection rationalization today a fond dream, a pious wish, or a real hope? For research libraries, the problem really lies with university programmes, which are not coordinated on a nation-wide scale. Should we bury this concept once and for all if the rationalization of university curricula cannot be dealt with? Are there viable alternatives?

Already some co-operative acquisitions arrangements exist among groups of libraries. Can these be developed further? Can libraries be totally self-sufficient? Clearly not, but will they continue to act as if they were? What level of self-sufficiency is necessary? Should university libraries be self-sufficient for undergraduate use, where there is much duplication of

course content, and interdependent for graduate and research use, where areas of specialization exist?

2.6 National Library of Canada Collections

How does the National Library's collection policy support rationalization or cooperation? The collection and maintenance of the nation's literature is a prime responsibility of the National Library. Legal deposit has been in effect since 1953, with over 200 000 titles received to date. At present, regulations require the deposit of monographs, serials, music, educational kits, records, and audiotapes. Newspapers, microforms, and other newer technologies such as videodisc, however, are excluded. Retrospective buying has led to 70-80% coverage of earlier Canadian materials, and the filling of gaps is given high priority. As a backup to this collection of Canadian imprints, and to provide a resource for Canadian studies, the National Library attempts to acquire all material by Canadians or about Canada published abroad as well as material of particular interest to Canadians (on such subjects as bilingualism, native rights, and federal systems). A strong reference collection has been developed, particularly in the area of bibliography, in addition to a general collection in the social sciences and the humanities (Figure 1).

FIGURE 1

NATIONAL LIBRARY COLLECTIONS

MONOGRAPH COLLECTIONS	830 000 volumes
OFFICIAL PUBLICATIONS	2 200 000 documents (12 250 metres)
SERIAL TITLES CURRENTLY RECEIVED	12 000 Canadian 5 500 foreign
TOTAL SERIAL HOLDINGS	210 000 volumes
MICROFORMS	1 500 000 units (estimated)

The National Library has responded to its particular mandate of serving the needs of government, and to special needs or obvious gaps in the nation's collections as a whole, by collecting in particular areas. In addition, some special collections (like Judaica) have developed as a result of valuable gifts to the nation. The National Library has strong collections in music, information science and library literature, the performing arts, public administration, political science, official publications, and newspapers (Figure 2).

Canadian libraries must work together to provide most of the materials needed by Canadians, and thus reduce our dependency on foreign collections. National Library collections have been developed with this co-operative philosophy in mind, and thus complement, but do not attempt to duplicate on any large scale, the materials held in other Canadian libraries.

FIGURE 2

SUBJECT ANALYSIS OF MONOGRAPHS HELD BY NATIONAL LIBRARY OF CANADA, 1980

(Percentage of Total)

A	General works	1.82	M	Music	3.96
B	Philosophy & religion	7.11	N	Fine arts	2.50
C	History. Auxiliary studies	1.15	P	Literature & language	21.24
D	History, general & Europe	7.80	Q	Science	3.82
E-F	History, America	9.55	R	Medicine	1.32
G	Geography & anthropology	2.40	S	Agriculture	1.27
H	Social sciences	14.91	T	Technology	3.01
J	Political science	3.15	U-V	Military & naval science	.38
K	Law	1.63	Z	Bibliography, library science	10.05
L	Education	2.93			

2.7 Special Collections and Surveys

To return to the question of support: what is a special collection? According to a Canada Council report,[8] it is one "recognized by its own library as a resource for advanced research, already receiving special attention in clearly defined, even if narrow fields." The National Library has carried out a number of surveys of collections resources (Figure 3) including a general survey of university collections and special surveys on federal library collections, official publications, Slavic and East European, law, theatre, fine arts, music, and dance. A resource survey in native studies is under way. There is, however, no descriptive or comprehensive directory of special collections in Canada.

2.8 New Forms of Collections and the Effect of Technology

Microforms now comprise a significant proportion of library collections. For example, in 1980/81 the University of British Columbia reported holdings of over 2 400 000 microforms (reels of microfilm, microcards, microprint sheets, microfiche) to the Association of Research Libraries.[9] Yet, at present, there are no legal deposit arrangements to cover microforms at the National Library.

Libraries are becoming more involved in the possibilities and the use of new formats for publishing, such as videodisc and videotext. Data banks

are now capable of providing not just bibliographic information, but abstracts and full text as well. Other major changes in publishing are taking place. On-demand publishing, which involves the provision of a copy of a work on individual request rather than from a stock of publications, is one example. Desired copies might also be produced on a video screen from the data bank or optical disc in which the information has been stored. Fewer centres would be needed to hold the item (especially in the case of scholarly journals), but researchers still could have rapid access.

FIGURE 3

RESOURCE SURVEYS CONDUCTED BY THE NATIONAL LIBRARY OF CANADA

RESEARCH COLLECTIONS IN CANADIAN LIBRARIES

GENERAL

1. Universities - 1972 - A general survey of collections

SPECIAL STUDIES

1. Theatre Resources in Canadian Collections - 1973
2. Federal Government Libraries- 1974
3. Law Library Resources in Canada - 1975
4. Slavic and East European Resources in Canadian Academic and Research Libraries - 1976
5. Collections of Official Publications in Canada - 1976
6. Fine Arts Library Resources in Canada - 1978
7. Music Resources in Canadian Collections - 1980
8. Dance Resources in Canadian Libraries - 1982
9. Native Studies - in progress

The implications of these changes are many: different equipment will be needed for use and reproduction; space allocations will be altered; microforms will continue to be less expensive to produce and distribute; more rapid access will be possible by electronic means; and, most importantly, the collections used will not necessarily be in the library but could be accessed over communications lines.

2.9 Conservation

The need for a major conservation programme is growing. Today's books are printed on paper which will deteriorate in from 60 to 100 years. There

are few qualified conservators, virtually no Canadian training programmes, and limited conservation facilities. Conservation/preservation measures have not been systematic. There is a need for a national policy to ensure that conservation efforts are coordinated and to meet national as well as institutional needs. At the federal level, the National Library, the Public Archives, and the National Museums (Canadian Conservation Institute) are involved in conservation activities. There is a need to clarify their mandates and responsibilities in relation to each other, and also in relation to other libraries in order to ensure the best cooperative effort.

The National Library survey of special collections in Canada in 1977 showed over two million items in need of restoration and repair.[10] Surveys in the U.S., Britain, and France have shown similar proportional results. The Library of Congress estimates that 34% of its collection is already unusable because of deterioration. Clearly some action must be taken.

A nationwide programme for Canada could comprise these elements:

i) The preservation of the intellectual content of works that do not need to be physically saved. Programmes of facsimile reproduction and microfilming need centralized coordination, e.g. the production of national registers of microfilming activity in progress and of microform masters, and the legal deposit of microforms at the National Library. Some means of preserving newspapers must be secured. Microfilming projects, such as the Peel Bibliography, have been supported by the National Library. The Canadian Institute for Historical Microreproduction is a further example of government support in preserving and disseminating the printed heritage. The National Library has assisted this endeavour in terms of accommodation, access to holdings, and cooperation. Similar activities must be encouraged, coordinated, and funded.

ii) In the case of many valuable materials, preservation of the actual physical items. Such items need to be identified and their conservation ensured. Adequate housing must be established in Canada, possibly by means of shared regional facilities.

iii) As regards the preservation of current and forthcoming materials, in accordance with National Library proposals, maintenance of a national preservation collection of Canadian publications. This collection would be composed of one copy of pre-1950 Canadiana, post-1950 Canadiana received on legal deposit, and future Canadian materials. The items already held will be deacidified systematically according to a priority schedule. Future materials will be treated on receipt. Items in the national preservation collection will not circulate.

iv) Special considerations in the case of newspapers. Because of space requirements, the legal deposit of newspapers is problematic. Can collection and preservation be effectively decentralized? This is an area for the Resource Network Committee to explore.

The Resource Network Committee should recommend priority areas for preservation/conservation, such as Canadiana and newspapers, and should

assist in the identification of collections for conservation. Part of a resource network plan should include funding for preservation of national resource collections.

3. THE SHARING OF RESOURCES

3.1 Interlibrary Loan

Interlibrary loan and location services are an integral part of resource networking and have constituted the major means of sharing to date. These services are provided voluntarily. But such voluntary informal services are costly to both lenders and borrowers; and, while they were originally provided without charge, such arrangements must be re-examined when money is tight. Charging for loans on the part of some libraries has now led to time-consuming shopping around. Several years ago, CLA proposed reimbursement for net lenders. This recommendation was studied by an interdepartmental committee of the federal government, which decided that the high cost of data collection and accounting would be outweighed by the very small amounts collected. Nor would such a scheme help the borrowing library overcome its lack of resources. The cost of borrowing is as much a factor to be considered as is the cost of lending.

Fees for interlibrary loans are understandable. Libraries, funded to serve only their own clients, are not set up to lend effectively beyond their own jurisdictions. But when some libraries begin to charge for interlending services, it is unreasonable not to expect changes in borrowing patterns as well. Consequently, the present interlending situation is rather chaotic.

Bringing order out of the chaos will require better management data on national, regional, provincial, and local level interlending. Information is required especially on the type of material sought (subject, language, date, format, etc.); the urgency of requests (i.e. satisfactory turnaround time for various types of requests); the reasons for requests (research, leisure, education, business, etc. – in this regard it should be noted that some libraries borrow what they already hold); the sources of location data and relative success rates; the efficiency of the holding libraries in producing the material required; the time taken for the actual delivery of material from lender to borrower by means of various delivery methods; and the charges and other costs of interlending at various levels in the system.

The information presently available is fragmentary. No comprehensive picture for Canada is available for the years since the completion of the Stuart-Stubbs study in 1975,[11] which, because of recent developments, is now becoming outdated. In 1980, the National Library Location Division began to gather data on an ongoing basis on interlibrary loan demands made to it. Figure 4 summarizes data gathered by the Location Division in 1980-81. Admittedly, this provides only part of the total picture.

3.2 Union Catalogues and Union Lists

The trend in union catalogues has been from manual to on-line. Manual union catalogues are rapidly becoming obsolete. On-line location searching often develops as an offshoot of automated shared cataloguing systems

FIGURE 4

CURRENT DATA ON ILL REQUESTS RECEIVED BY NATIONAL LIBRARY

VOLUME OF REQUESTS - 600 per working day

SUCCESS RATE - 76% of requests provided with Canadian location or loan from NL collections:
27% of requests filled by loans from NL
49% of requests answered by locations

BREAKDOWN BY TYPE OF MATERIAL

Type of material	Percentage of total demand	Percentage supplied from NL collections
MONOGRAPHS	70	18
PERIODICALS	20	37
CANADIAN OFFICIAL PUBLICATIONS	5	85
FOREIGN & INTERNATIONAL OFFICIAL PUBLICATIONS	4	48
NEWSPAPERS	1	83

MOST REQUESTED MATERIAL

LC CLASS H (SOCIAL SCIENCES)

LANGUAGE OF PUBLICATIONS REQUESTED

ENGLISH	- 80%
FRENCH	- 10%
OTHER ROMAN ALPHABET LANGUAGES	- 8%
OTHER	- 2%

DATE OF PUBLICATION OF MATERIAL REQUESTED

PUBLICATIONS OF PAST 5 YEARS	- 36% of total
PUBLICATIONS FROM 1960 TO DATE	- 69% of total

BREAKDOWN BY REQUESTING LIBRARY 1981

COLLEGE & UNIVERSITY	- 42,63%
PUBLIC & REGIONAL	- 27.17%
GOVERNMENT	- 22.01%
SPECIAL	- 5.82%
OTHER	- 2.37%

such as UTLAS and DOBIS. There is an increasing use by libraries of on-line data bases to do their own location searching for current publications. An OCLC study has shown that this use of their data base has spread the interlibrary loan burden over many small libraries which previously never received ILL requests.[12] There is also an increasing use by industry and individuals of on-line search services to identify and order needed documents directly from such sources as CISTI and the National Library.

The production and wider dissemination of union lists and catalogues on COM and/or on-line allow users to do their own location searches. The development of communication networks which will link different data bases automatically for bibliographic and location searches (like the network being tested in the iNet Gateway trial) will make more extensive searches possible. All this is greatly changing union catalogues.

There are new developments in the Canadian Union Catalogue (CANUC) and union lists at the National Library. First, there is a reduction in the card accessions to CANUC. All card accessions to CANUC are now input to DOBIS rather than filed in the card catalogue. The National Library only inputs card accessions for materials not reported to a readily accessible network or consortium. The number of reporting libraries has decreased from 179 in 1978/79 to 104 in 1981/82. As an alternative to cards, the National Library first offered machine-readable reporting in 1977. To date, only Carleton University and the Universities of Western Ontario and Victoria have reported machine readable acessions. One of the current goals of the Canadian Union Catalogue is to promote and encourage this method of reporting.

The National Library has used UTLAS/REFCATSS for location searching since 1979 and libraries using UTLAS no longer report to CANUC except for materials not catalogued on the automated systems, for withdrawn monographs, and for serials listed in the Union Catalogue of Serials.

The National Library is also experimenting with direct but decentralized input to the on-line CANUC via DOBIS. On January 8, 1982, the National Library signed a contract with the Nova Scotia Provincial Library (NSHPL) for a 15-month pilot project. Training began in February 1982. NSHPL will input accessions on-line from a selected list of Nova Scotia libraries, and will use DOBIS and UTLAS for verification and location work. If the project is successful, decentralization of Canadian Union Catalogue operations may be continued.

The National Library has also reduced the amount of data input from card accessions in order to decrease input time and thus eliminate backlogs. A re-examination and rationalization of libraries now contributing to CANUC on cards is planned for 1982/83. CANUC's goal is to maintain sufficient coverage to provide an effective service, while at the same time reducing unnecessary duplication.

The Union List of Serials in the Social Sciences and the Humanities Held by Canadian Libraries is updated semi-annually and published on COM in a register-index format. The second edition, published in June 1981, contained 18 114 records in the register. The December update added 5959 new and revised records.

As well, following the funding of an advisory service on the print handicapped, the National Library began preliminary work in February 1982 on the development of a union catalogue of material for the visually handicapped and a registry of materials in production.

3.3 Location Services: Changes and Trends

In an effort to be more responsive to heavy demands and to better use available resources, the National Library introduced a new three-level location service in June 1981.

Level 1 - Basic Search

Only standard location tools, including the manual union catalogues, DOBIS and REFCATSS, are searched for these requests. The turnaround time objective for this level of service is 24 hours. As a result of the large volume of requests received for this type of search, and of staff shortages, the projected 24-hour turnaround time has not been realized. During a study period in November 1981, turnaround time was 3.3 days. As resources were reallocated following the study, the response time is currently 2 days. When all staff vacancies are filled it is hoped that the 24 hour goal will be achieved.

Level 2 - Verification Search

A basic verification and location search is conducted by means of standard verification sources. A more extensive search uses all available Canadian location tools, including miscellaneous Canadian library catalogues and union lists. A five-day turnaround time is estimated for these requests.

The projected five-day turnaround time has been realized without difficulty. In November 1981, the figure was 2.5 days. This has been adjusted upward as the result of changes in resource allocations to Level One.

Level 3 - In Depth Bibliographic Search

An extensive verification and location search is conducted through all available sources for Canadian and non-Canadian locations. When necessary, subject bibliographies, on-line databases, and issuing agencies are consulted. If the location search is unsuccessful, the publisher's address or a similar title is suggested. A status report is issued after 30 days to the requestor, if necessary.

The projected turnaround time of one month is generally being met. 70% of Level Three requests are from academic sources and 20% of these are for foreign language materials. During February 1982, almost 80% of these searches were satisfied. Of the 20% for which locations could not be provided, suggested sources were supplied for 18.5%. Those located at the National Library totalled 12.5%, in other Canadian Libraries 49.7%, in U.S. libraries 15.3% and in other countries 2%.

The third level of the three-level service is supported by searches on foreign data bases. Negotiations are underway with OCLC for search-only access. The National Library will also investigate the cost feasibility of a

link with BLAISE in the U.K., and will examine the possibility of using British Library Lending Division (BLLD) coupons to obtain loans for small libraries whose volume is not high enough to justify the use of BLLD directly. The three level turnaround times are possible if libraries are honest about the urgency and importance of their requests, and if requests are coded to a higher level only if there is a real need.

The National Library has entered into discussions with the Library of Congress regarding the encouragement of Canadian libraries to go first to the National Library for Canadian locations instead of directly to the Library of Congress. At present, 25% of location requests received by the Library of Congress are from Canadian libraries. This does not include requests for material from the Library of Congress' own collection. This imposes a heavy burden upon the Library of Congress, which the National Library should be carrying. The Library of Congress could help instead on document delivery of selected items by telefacsimile.

Also being investigated are electronic messaging systems for the transmittal of location requests (e.g. use of Envoy during the iNet Gateway trial) and the use of DOBIS search-only terminals for non-federal libraries. The Saskatchewan Provincial Library, for example, will have such terminal access to DOBIS beginning in mid-1982.

3.4 Document Delivery

Document delivery is the bottleneck in interlending systems. There are two problems: the retrieval of material in the holding library, which may not be set up to lend outside its own clientele, and the delivery of material from lender to borrower. One solution to the former problem is development of dedicated lending collections organized and equipped specifically to meet loan requests from other libraries. These tend to be more cost-effective.

As for the latter problem, a number of alternatives to the mail are in use or are being investigated. These include extension of truck delivery services, such as IUTS and PEBUQUILL, university library delivery systems in Ontario and Quebec respectively, and of the federal library delivery service; and air delivery links from CISTI and the National Library to local or regional truck delivery services, like the one being developed under an agreement with Alberta Culture. The National Library has implemented various cooperative document delivery systems: air/truck delivery links since 1980 with Alberta and Saskatchewan; a link with Greater Vancouver, established 1981; and a link with Winnipeg, August 1981. It is also considering a telefacsimile link with LC for rapid (24-hour turnaround) delivery of periodical articles from their collection, and a link with BLLD via BLAISE for document ordering from its central lending collection. As well, the National Library will forward items via any delivery service when requested to do so by a borrowing library. Two Ontario regional library systems pay for all their materials to be delivered via Purolator.

In the future, solutions may be found in telefacsimile, which is still cumbersome and relatively expensive, in videodisc, or (more likely) in optical disc, through which material is stored on disc for rapid access via computer and remote delivery of data. However, videodisc presents

copyright problems; and, according to National Library of Medicine studies, the effective use of optical disc to solve the ILL document delivery problem is still about twenty years in the future. On-line full text retrieval, through such systems as QL Systems, NEXIS, LEXIS, and InfoGlobe, is another approach to document delivery. These systems require massive storage facilities, and are therefore expensive unless supported by high use. In the commercial sector, however, more full-text systems are appearing all the time. Many are very useful. An example is NEXIS, which covers the full text of thirty-one news publications, including the Washington Post, the Economist, and Newsweek. If extensively used, these services could eliminate the need for library-based ILL for the publications covered. Experiments are now being carried out in the U.S. and the U.K. to publish full texts of journals on-line. The ADONIS service is one example. Six European and American publishers (Elsevier Science, Pergamon, Springer Verlag, Blackwell, Wiley, and Academic Press) are developing a system to facilitate the ordering and provision of articles from their scientific, technical, and medical journals.

The basic ADONIS technology includes high-speed scanning of printed material (text and graphics); storage on the Philips Megadoc (optical videodisc) system to create an ADONIS database of individual journal articles; and quality laser printing, on demand, with an AMI high-speed printer. ADONIS will be implemented first in Europe and is expected to involve cooperation with the BLLD. A North American ADONIS Committee is presently studying the applicability and economics of an ADONIS service in Canada and the U.S.

FIGURE 5

BRITISH LIBRARY LENDING DIVISION

SOURCE OF REQUESTS [13]

	1979-80		1980-81	
UNITED KINGDOM	2 375 000	(83%)	2 346 000	(82%)
FOREIGN	544 000	(17%)	510 000	(18%)
TOTALS	2 919 000	(100%)	2 856 000	(100%)

SATISFACTION RATES - 1980-81

SATISFIED FROM STOCK	85%
LOCATIONS SUPPLIED	4%
SENT TO BACK-UP LIBRARIES	5%
APPLIED ABROAD	1%
UNSATISFIED	5%

3.5 Lending and Storage Collections

The most effective dedicated lending collection is that of the British Library Lending Division (BLLD) in the United Kingdom (Figure 5). It serves many customers overseas, including 220 Canadian users who make about 5000 requests per year, as well as in the U.K. A similar collection for periodicals recommended for the U.S.A. has been studied by a committee of the National Commission on Libraries and Information Science, which included representation from publishing houses and libraries.[14] Following the publication of the committee's report, the Library of Congress asked the Council on Library Resources (CLR) to provide a technical development plan for a national periodicals lending centre.[15] Further action seems to be stalled at the moment following a 1979 consultant's report which indicated that by the time such a system was started in U.S., it would be superseded by other technological developments.[16] The chief problems in the U.S. involve political (private vs. public sector), jurisdictional, and copy-right considerations.

The Center for Research Libraries in Chicago may gradually become the de facto American lending centre. As the Center is supported by members, it is presently carrying out a major drive to increase membership. The membership fee is based on members' book budgets. Several Canadian university libraries (British Columbia, Carleton, Concordia, McGill, Toronto, Waterloo and Windsor) are members. The Center is constructing a new building. The first part will be phased in at a cost of $2 million, with an additional $1 million allocated for equipment. It is located half a mile from the old building and will house less-used material.[17] The Center must now refer $280 000 worth of business to BLLD each year, and its goal is to reduce this dependency. To accomplish this aim the Center is gradually increasing its serials subscriptions. In order to facilitate access to its collections, the Center will put its machine-readable catalogue up on OCLC and RLIN.[18] To its advantage, Chicago is centrally located.

In France, the Bibliothèque nationale is developing a lending centre slowly; government approval to set one up in Troyes was obtained in 1980. The Centre national de Prêt is presently in Versailles, but 150 tonnes of documents had been transferred to the new site as of June 1981.[19]

3.6 The Concept of a National Lending Centre for Canada

Many reasons suggest the need for a national lending centre in Canada. They include the advent of ILL charges and the net lending problem; citation services leading to increased user expectations; libraries being designed and funded to serve their own patrons rather than to provide interlibrary loans; and the inequity of national periodical lending support for the social sciences and humanities, in contrast to that for science and technology. The National Library has been gradually increasing its serial collection as a start toward a lending centre but real progress would require a major budget increase. The objective of such a centre would be to provide a collection of periodicals in the social sciences and humanities comparable to CISTI's collection in science and technology. CISTI's budget for collections has grown from less than $1 million to over $6 million in 6 years. During the same period the National Library's budget for collections has grown only from $0.5 million to $1.5 million.

Just how a national lending centre might function is of course subject to the needs expressed by libraries and will be a major area of study for the Resource Network Committee. One possible scheme is for collection development for ILL to cover periodicals first, then official publications, and eventually shadow literature. Of course, all existing National Library collections, with a few exceptions for rare materials, are already available on interlibrary loan as well as for research use on site. Lending collections would have to be designed to cover both first resort demand from areas of the country with few back-up resources and last resort use by large libraries. A national periodical collection could act as an equalization factor for areas of the country suffering from a lack of library resources. The collection would be supported by backup lending collections in special subjects in other libraries. These libraries would be paid for services provided. The National Library lending collections would be organized for rapid access, and photocopies would be utilized whenever possible. Serials would be stored in microform and other new formats, like optical disc, to save space. In addition, national/regional storage centres for rarely used material could be developed.

While such plans are being debated, the National Library is taking various interim measures to improve the provision of material on ILL from its own collections. A larger portion of the book budget has been dedicated to serials since 1980/81. In three years, serials subscriptions have increased by 135% and monograph purchases have been reduced by 38%. All National Library serials holdings are now on DOBIS and all will be in the Union List of Serials in the Social Sciences and Humanities Held by Canadian Libraries by the end of this fiscal year. A more active programme to pick up subscriptions cancelled by other Canadian libraries is beginning at the National Library. For example, unique holdings identified on the lists of cancelled subscriptions forwarded by Canadian Association of Research Libraries are considered for purchase by the National Library. As well, serial back files may be transferred from the holding libraries to the National Library when it continues the subscription.

Other means of resource sharing, beyond lending, include exchange. The Canadian Book Exchange Centre now has a collection of over 2 000 000 items in stock. Each year it receives over 2 000 000 items from Canadian libraries and distributes over 700 000 items to more than 1000 Canadian libraries. Due to staff shortages, the Centre receives material faster than it can be redistributed (Figure 6).

FIGURE 6

CANADIAN BOOK EXCHANGE CENTRE

	77/78	78/79	79/80	80/81
PUBLICATIONS RECEIVED	1 630 752	1 933 547	2 560 368	1 959 474
PUBLICATIONS DISTRIBUTED	569 822	719 644	739 656	741 790
ORGANIZED COLLECTION	1 427 000	1 544 000	1 783 806	1 972 079

Reciprocal borrowing agreements and user privileges in other libraries are also means of sharing, but they require the users to travel between collections to access materials. The cost of travel is thus borne directly by users.

The question of whether libraries should also share information services has not received the same attention as the issues of ILL and other means of collection sharing. Services which could be shared among libraries are factual data banks (manual or automated), reference services, and subject expertise of staff. The method of sharing could be by the use of referral centres. In addition, libraries could agree to divide responsibility for the provision of certain types of information services, especially in specialized subject areas requiring extensive backup collections.

4. ADDITIONAL ISSUES NEEDING RESOLUTION

The Resource Network Committee will have to address itself to a number of general, and admittedly difficult, issues in addition to those already described. First there are legal questions, including copyright of conventionally published material as well as that of audio-visual materials, publication on demand, and full-text data bases. Other ownership issues concern bibliographic, numeric, and other factual data bases; information produced as part of specialized information services, such as unpublished research documents produced by library staff; video and audio materials prepared for specialized services on Telidon; and videodisc.

The second group of issues involves jurisdictional and political concerns. Networking in libraries requires the participation of federal, provincial, regional, and local levels of government. In Canada as many as forty provincial departments are concerned with libraries. This raises complex governance issues and makes cost sharing and negotiations very difficult. Governance relates closely to the type of network. What type of library network, closed or open, should be used? The National Library is promoting the Open Systems Interconnection concept. It will be tested in the iNet Gateway Trial.

In addition to governance, there are funding issues, such as charging for services and cost sharing. Almost without exception, libraries are funded to serve only their own immediate clientele.

With regard to the provision and sharing of resources, the public versus private sector issue raises further questions. What services should libraries themselves provide? Will these remain uneconomic? What services should libraries buy? Should users pay? What can users buy directly without going to the library?

Finally, there is the question of the future role of libraries in the provision of information resources. What must libraries do in order to avoid becoming obsolete? What resources must they themselves have and what can they borrow elsewhere? What new ways to acquire, maintain, and preserve resources will they use?

5. CONCLUSION

It is within the mandate of National Library Advisory Board's Resource Network Committee to define the nature of the resource network. Presumably, it will encompass the following:

i) determination of the availability and location of resources;
ii) maintenance and preservation of present and future resources;
iii) resource sharing arrangements;
iv) identification of lacunae in the nation-wide network;
v) acquisition of missing resources when necessary to the country as a whole;
vi) delineation of what is needed nationally;
vii) provision of some measure of equalization of access and availability of resources for Canadian users.

A decentralized Canadian library network presents a fascinating and formidable challenge. The National Library looks forward to working with the Advisory Board's Resource Network Committee in accomplishing this goal.

NOTES AND REFERENCES

1) The Future of the National Library of Canada (Ottawa: National Library of Canada, 1979), p. 43.

2) Roderick M. Duchesne, "Canadian Library Network Terminology" (Ottawa: National Library of Canada, unpublished).

3) The Resource Network Committee's terms of reference and membership are listed in the Appendix.

4) Michael R. Kronenfeld and James A. Thompson, "The Impact of Inflation on Journal Costs," Library Journal 106 (1981), 714-717.

5) "The Dilemma of Library Acquisition Costs," Library Information Bulletin (University of Alberta-Edmonton), No. 115 (December 1979), p. 1.

6) "Serials Cancellations 1981," Advent (Carleton University Library) 3 (February 1982), 1.

7) University Research Libraries: Report of the Consultative Group on University Research Libraries (Ottawa: The Canada Council, 1978).

8) ibid, p. 19.

9) Carol A. Mandel and Mary P. Johnson, ARL Statistics 1980-81: A Compilation of Statistics from the One Hundred and Thirteen Members of the Association of Research Libraries (Washington: Association of Research Libraries, 1981), pp. 21-23.

10) "Survey of the Conservation of Special Collections in Canadian Libraries, 1977: Analysis" (Ottawa: National Library of Canada, unpublished).

11) Basil Stuart-Stubbs, Margaret Friesen, and Douglas Mc nnes, Interlibrary Loan in Canada: A Report of a Survey (Vancouver: University of British Columbia Library, 1975). In late 1981, the National Library on behalf of the Resource Network Committee contracted with the Centre for Research in Librarianship, University of Toronto, to undertak : a study of interlibrary loan and document delivery in Canada. The study report documenting present interlending policies and practices will be available in 1982.

12) F.G. Kilgour, "Sharing Resources in Computerized Systems," in H.D.L. Vervliet, ed., Resources Sharing in Libraries in Developing Countries: Proceedings of the 1977 IFLA/UNESCO Pre-session Seminar for Librarians from Developing Countries, Antwerp University, August 30-September 4, 1977, IFLA Publications 14 (Munich, New York, London, Paris: Saur, 1979), pp. 202-207.

13) Eighth Annual Report 1980-81 (London: British Library, 1981).

14) Effective Access to the Periodical Literature: A National Program (Washington: National Commission on Libraries and Information Science, 1977).

15) A National Periodicals Center: Technical Development Plan (Washington: Council on Library Resources, Inc., 1978).

16) Comparative Evaluation of Alternative Systems for the Provision of Effective Access to Periodical Literature (Washington: National Commission on Libraries and Information Science, 1979).

17) "CRL Building Program to Enter Phase I Construction," Focus 1 (March-April 1981), 2.

18) "The Center for Research Libraries to Utilize Online Bibliographic Systems," Focus 1 (March-April 1981), 1.

19) Lettre d'Information de la Bibliothèque nationale (Paris), 3e année, no 2, juin 1981.

APPENDIX

NATIONAL LIBRARY ADVISORY BOARD RESOURCE NETWORK COMMITTEE

BACKGROUND

In 1981, the National Library Advisory Board announced the creation of the Resource Network Committee. This committee is one of three reporting to the NLAB, the others being the Committee on Bibliography and Information Services for the Social Sciences and Humanities and the Bibliographic and Communications Network Committee. Together these committees serve to provide a focus for a broad consensus on the main policy matters relating to the development, management, and finance of a nationwide decentralized library network.

In a period of reduced budgets and decreased purchasing power of Canadian libraries, collections maintenance, development and resource sharing are of primary importance. Interlending, the chief means of resource sharing today, has become critical of late, as many libraries have been unable to continue to carry the additional cost of lending to other libraries beyond their immediate clientele. In his report, The Future of the National Library of Canada, the National Librarian proposes a national resource network comprising such elements as a national periodicals lending centre, the identification of national resource collections to be supported by federal funding, a national bibliographic data base, and a clearinghouse for shadow literature. The development of such a resource-sharing network requires the resolution of a wide range of policy issues, such as interlending, document delivery, charging for services, expansion of legal deposit, copyright and conservation/preservation. The Resource Network Committee will provide a forum where the Canadian library and research community can determine needs and develop recommendations in these areas.

Membership of the Resource Network Committee was determined in consultation with the major library associations in Canada to ensure national representation both geographically and by type of library. The Office of the Associate National Librarian provides secretariat services to the committee. Members were appointed by the National Librarian on the basis of their expertise and experience, and serve for a two-year term. The committee meets twice a year and must report annually to the National Library Advisory Board on its activities.

TERMS OF REFERENCE

1. To recommend policies and proposals for resource sharing among Canadian libraries, including:

   a) identification and resolution of resource network jurisdictional concerns;
   b) resource network governance policies and structures;
   c) resource network funding and finance, and charging for services;
   d) interlibrary loan and location services;
   e) central lending centres and storage centres for little-used materials;
   f) document delivery services;
   g) resource collections and rationalization schemes;
   h) a clearinghouse for shadow literature;
   i) conservation and preservation;
   j) legal aspects, including legal deposit and copyright;
   k) resource network liaison.

2. To identify needs and to recommend priorities for support of Canadian resource-sharing activities.

3. To advise on the coordination and promotion of resource-sharing activities in Canada and to provide liaison with and a mechanism for the receipt of feedback from the participants and users of the network and from other concerned interests.

4. To identify factors which may cause changes in national interlending services and to propose means of taking advantage of new opportunities, meeting new demands or solving problems which may result from such changes.

5. To review and make recommendations concerning Canadian participation in the IFLA Universal Availability of Publications program, and other relevant international projects.

6. To advise on aspects of resource-sharing activities, such as resource collection surveys not under the specific purview of the Committee on Bibliography and Information Services for the Social Sciences and Humanities and the Bibliographic and Communications Network Committee.

MEMBERS (MARCH 1982)

Brian Land, Director, Legislative Library, Research and Information Service, Queen's Park, Toronto (Chairperson)
Hope E.A. Clement, Associate National Librarian, National Library of Canada, Ottawa (Secretary)
Germain Bélisle, University Librarian, John Bassett Memorial Library, Bishop's University, Lennoxville
Ross Carter, Director of College Resources, Vancouver Community College Libraries, Vancouver
Céline R. Cartier, directeur de la bibliothèque, Université Laval, Québec
Gertrude E. Gunn, University Librarian, University of New Brunswick, Fredericton
Inez Heseltine, Assistant Director, Canada Institute for Scientific and Technical Information, Ottawa
Fred C. Israel, Librarian, Windsor Public Library, Windsor
Alan H. MacDonald, Director of Libraries, University of Calgary, Calgary
Peter Martin, Director, Library Services Branch, Ministry of Provincial Secretary and Government Services, Victoria
Lorraine C. McQueen, Coordinator of Reference Services, Nova Scotia Provincial Library, Halifax
Donald F. Meadows, Chief Librarian, Metropolitan Toronto Central Library, Toronto
André Preibish, Director, Collections Development Branch, National Library of Canada, Ottawa (Observer)
Marilyn J. Sharrow, Director of Libraries, University of Manitoba, Winnipeg
Murray C. Shepherd, University Librarian, University of Waterloo, Waterloo, Ontario
Marc-Adélard Tremblay, professeur, Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec

LE RÉSEAU DE RESSOURCES: PRINCIPAUX PROBLÈMES SE POSANT AUX BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES

Développement d'un exposé présenté à la réunion mixte du Comité du réseau de ressources et du Comité du réseau de services bibliographiques et des communications du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale, le 12 mai 1981

par

Hope E.A. Clement
Directeur général adjoint de la
Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Canada
National Library of Canada

Ottawa
Septembre 1982

Données de catalogage avant publication (Canada)

Clement, Hope E.A., 1930-
Le réseau de ressources

(Documents sur les réseaux canadiens, ISSN 0226-8760 ; no 3)
Texte en français et en anglais disposés tête-bêche.
Titre de la p. de t. additionnelle: The resource network.
"Développement d'un exposé présenté à la réunion mixte du Comité du réseau de ressources et du Comité du réseau de services bibliographiques et des communications du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale, le 12 mai 1981".

ISBN 0-662-51993-0
DSS cat. no. SN12-1/3-1982

1. Coopération entre bibliothèques - Canada.
I. Bibliothèque nationale du Canada II. Titre.
III. Titre: The resource network. IV. Collection.

Z5643.N48C54 021.6 C82-090114-8F

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982

N° de cat. SN12-1/3-1982
ISBN 0-662-51993-0

AVANT-PROPOS

Dans L'avenir de la Bibliothèque nationale du Canada, il est recommandé que cette institution "établisse . . . un réseau bibliographique décentralisé, pour que tous les Canadiens puissent échanger, dans la plus large mesure possible et de la façon la plus rentable qui soit, de l'information et des documents de bibliothèque".[1] Afin de faciliter le développement d'un tel réseau, le Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale a créé trois comités, le Comité de la bibliographie et des services d'information en sciences humaines, le Comité du réseau de services bibliographiques et des communications et le Comité du réseau de ressources.

À la réunion inaugurale mixte de ces deux derniers comités, le 12 mai 1981, Hope E.A. Clement, directeur général adjoint de la Bibliothèque nationale et secrétaire du Comité du réseau de ressources, a présenté un survol des principaux problèmes que pose l'établissement d'un réseau de ressources au Canada. À la suite des commentaires favorables des membres du Comité du réseau de ressources, son exposé, qui n'avait été présenté qu'à partir de simples notes, a été développé et révisé. Il s'insère ici en troisième place dans la collection Documents sur les réseaux canadiens. Contrairement aux précédents documents, il ne constitue pas une étude technique et il n'a pas non plus la prétention d'être exhaustif ou définitif. Il brosse plutôt à grands traits le tableau des principaux problèmes que la mise en commun ou le partage des ressources pose aux bibliothèques canadiennes. Des questions y sont soulevées, qui attendent des réponses. L'objectif de cette présentation est de susciter la discussion parmi les membres du Comité du réseau de ressources du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale. Le rapport L'avenir de la Bibliothèque nationale du Canada insiste sur le fait que la "coordination doit reposer sur la coopération", que le réseau devrait être "souple" et que la participation volontaire de tous les types de bibliothèques, quelle que soit l'autorité dont elles relèvent, est essentielle "pour que tous les Canadiens puissent échanger, dans la plus large mesure possible et de la façon la plus rentable qui soit, de l'information et des documents de bibliothèque". La publication de l'exposé de madame Clement dans cette collection permettra de sensibiliser un plus large auditoire aux problèmes rencontrés par les bibliothèques canadiennes dans la mise en commun de leurs ressources. On souhaite obtenir l'adhésion et la participation volontaire de nombre d'institutions et de bibliothécaires pour étudier la question de la mise en commun des ressources et pour développer et implanter des programmes coopératifs à l'avantage de chacun, dans un monde où les interdépendances se font de plus en plus sentir.

Guy Sylvestre
Directeur général de la
Bibliothèque nationale du Canada

Septembre 1982

LE RÉSEAU DE RESSOURCES: PRINCIPAUX PROBLÈMES SE POSANT AUX BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	iii
Résumé à l'intention de la direction	vii
1. La notion de réseau de ressources	
1.1 Définition	1
1.2 Nécessité d'un réseau de ressources	1
1.3 Mandat du Comité du réseau de ressources	2
2. L'avenir des collections de bibliothèques	
2.1 Les vingt dernières années	3
2.2 Considérations financières	3
2.3 Programmes spéciaux d'aide et subventions	4
2.4 Programmes d'aide aux collections de recherche: quelques points à considérer	5
2.5 Rationalisation des collections	6
2.6 Collections de la Bibliothèque nationale du Canada	7
2.7 Collections spécialisées et enquêtes	8
2.8 Nouvelles formes prises par les collections et répercussions de la technologie	9
2.9 Conservation	10
3. La mise en commun des ressources	
3.1 Prêt entre bibliothèques	11
3.2 Catalogues collectifs et listes collectives	12
3.3 Services de recherche bibliographique: changements et tendances	15
3.4 Livraison des documents	17
3.5 Collections de prêt et d'entreposage	18
3.6 L'idée d'un centre national de prêts au Canada	19
4. Autres problèmes à résoudre	21
5. Conclusion	22
Notes et références	23
Annexe: Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale - Comité du réseau de ressources	25

RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA DIRECTION

Le présent document soulève les questions que devra étudier le Comité du réseau de ressources du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale du Canada et décrit les réseaux de ressources tels qu'ils existent à l'heure actuelle au Canada, en cette période de changement et d'incertitude. Il présente également certaines mesures provisoires et certains projets expérimentaux de la Bibliothèque nationale, en cours ou à venir, ainsi que d'autres projets et programmes existant ailleurs.

Les questions soulevées sont regroupées sous quatre grands thèmes:

1) la notion de réseau de ressources,
2) la situation actuelle et l'avenir des collections de bibliothèques,
3) la mise en commun des ressources de bibliothèques, réalisée par le prêt entre bibliothèques et d'autres moyens, et
4) les principaux problèmes devant être résolus en ce qui a trait aux réseaux de ressources.

1. LA NOTION DE RÉSEAU DE RESSOURCES

1.1 Définition

Le mot "réseau" est employé dans un sens tellement large que si on ne le définit pas, il risque de perdre toute signification. Ce terme évoque la coopération ou la mise en commun de ressources dont on a mutuellement besoin et il recouvre un mode de communication ainsi que des organismes qui coopèrent et partagent entre eux. Dans "Quelques termes relatifs au réseau canadien de bibliothèques", le réseau de ressources est défini comme étant "une organisation systématique d'unités autonomes interconnectées dans le but d'assurer la disponibilité de documents".[2] Cette définition implique qu'un réseau de ressources est constitué de deux parties:

i) des ressources de bibliothèques (en particulier des collections, leur développement, leur entretien et leur conservation) et
ii) les moyens de mettre en commun ces ressources (systèmes de recherches bibliographiques et de transmission de messages, collections de prêt, prêt entre bibliothèques, centre d'entreposage ou d'échange et livraison des documents).

1.2 Nécessité d'un réseau de ressources

La mise en commun des ressources de bibliothèques existe à des degrés divers depuis de nombreuses années: il ne s'agit donc pas d'une notion nouvelle. Le prêt entre bibliothèques, dont l'origine remonte au début du siècle, demeure la forme de partage traditionnelle entre institutions de ce type. Aujourd'hui cependant, les bibliothèques soulèvent d'importantes questions à ce sujet. Alors que les progrès de la technologie facilitent plus que jamais la mise en commun des ressources et que des considérations financières, telles les coupures budgétaires, rendent ce partage de plus en plus nécessaire, le prêt entre bibliothèques fait l'objet d'analyses très attentives. Parmi les problèmes non résolus posés par la mise en commun des ressources, les plus importants demeurent ceux qui sont d'ordre politique et qui ont trait à la compétence des gouvernements.

L'application du traitement électronique des données aux bibliothèques a fait naître plus d'exigences dans le domaine de l'information. Les terminaux se retrouvent maintenant partout, mais le progrès bien réel qui a été accompli dans le domaine du contrôle bibliographique automatisé a contribué à nous faire perdre de vue qu'il ne s'agit là que d'un instrument. Ce que le chercheur veut, c'est qu'on lui transmette les documents ou l'information. Dans le domaine de la transmission des documents, les progrès n'ont pas été aussi rapides que ceux qu'on a observés en matière de contrôle bibliographique. Un accès plus facile à de nombreuses banques de données peut engendrer beaucoup de frustration si les documents retracés ne sont pas disponibles.

Les restrictions budgétaires nous obligent à coopérer davantage. Si on n'est pas tellement porté à partager avec d'autres en période d'abondance, cette situation change en période de restrictions économiques. Le seul obstacle véritable qui demeure, c'est la question de la compétence.

Sommes-nous prêts à partager nos ressources avec d'autres, et avec qui? Selon quelles conditions et, considération des plus importantes, qui doit en assumer les frais?

Le perfectionnement et la normalisation des systèmes à l'échelle internationale ont énormément facilité la coopération et la mise en commun des ressources. La possibilité d'utiliser les ressources des bibliothèques de l'étranger est de toute première importance pour le Canada, qui dépend beaucoup des autres pays et en particulier des États-Unis. Par exemple, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) soutient deux programmes: le contrôle bibliographique universel (UBC) et son complément, l'accès universel aux publications (UAP). Cependant, ces deux programmes de l'IFLA et de l'UNESCO (UBC et UAP) doivent reposer sur des programmes nationaux solides. La coopération internationale, comme la charité, commence par soi-même. C'est seulement lorsque tout sera en ordre chez nous que nous pourrons faire des échanges avec l'extérieur.

1.3 Mandat du Comité du réseau de ressources

Le Comité du réseau de ressources du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale, créé en 1981, devra définir avec précision la notion de réseau de ressources pour pouvoir s'acquitter efficacement des tâches qui l'attendent.[3] Les termes doivent être bien compris. Les mots "ressources des bibliothèques" renvoient de toute évidence à des collections, mais ils peuvent également désigner les services d'information des bibliothèques et des personnes-ressources. Au niveau le plus élémentaire, pour pouvoir partager des ressources avec d'autres, il est nécessaire de savoir en quoi elles consistent, où elles se trouvent, comment les conserver et les maintenir à un niveau satisfaisant, de même que comment déterminer celles dont la possession est primordiale du point de vue national et dont la conservation ne pose pas de problème. À d'autres niveaux, il convient de savoir comment trouver et acquérir l'essentiel des documents manquants et comment mettre sur pied un mécanisme efficace et équitable pour en assurer l'échange.

Le Comité du réseau de ressources ne s'intéresse pas aux références bibliographiques proprement dites, mais plutôt aux documents et à l'information mêmes, ainsi qu'à la façon d'y avoir accès. Selon son mandat, il n'est donc pas appelé à s'occuper des détails techniques de la création de banques de données ou de systèmes de transmission de messages pour le partage des ressources (ceci est une tâche qui relève du Comité du réseau de services bibliographiques et des communications), mais il doit en étudier les possibilités et l'utilisation. En ce qui concerne la nouvelle technologie, le Comité doit la connaître suffisamment pour pouvoir déterminer ses répercussions sur la mise en commun des ressources, ses possibilités, ses coûts et ce qui est réalisable, mais n'a pas à la connaître davantage. Le Comité n'a pas à s'occuper non plus de la mise au point d'outils bibliographiques spécialisés ou de bases de données par sujet, ni d'activités telles que la promotion de normes s'appliquant à l'analyse des documents, puisque ces responsabilités incombent au Comité de la bibliographie et des services d'information en sciences humaines. Il orientera plutôt ses efforts sur la fin et les moyens, c'est-à-dire sur la façon dont un livre, un document, un texte ou un renseignement est transmis à l'utilisateur et sur la façon de

s'assurer que les bibliothèques possèdent les instruments de travail nécessaires pour répondre aux besoins des utilisateurs d'aujourd'hui et de demain.

2. L'AVENIR DES COLLECTIONS DE BIBLIOTHÈQUES

En ce qui concerne la tenue, le développement et la conservation des collections de bibliothèques, les principales restrictions sont d'ordre financier: comment maintenir les collections à un niveau satisfaisant au Canada et quel serait le niveau satisfaisant que l'on pourrait atteindre au plan national?

2.1 Les vingt dernières années

La situation des bibliothèques a beaucoup changé au cours des vingt dernières années. Dans les années prospères de la décennie de 1960, de nombreuses bibliothèques ouvrirent leurs portes. C'était l'époque des nouveaux bâtiments, des budgets élevés et de l'explosion de l'information. Le mot d'ordre, c'était "l'expansion". En 1959-1960, le Canada comptait trente et une (31) bibliothèques universitaires et collégiales; en 1969-1970, il en comptait cent cinq (105). À la prospérité des années soixante succéda le marasme des années soixante-dix, caractérisé par des restrictions budgétaires, l'inflation, la dévaluation du dollar canadien, la hausse du prix des livres, un certain ralentissement dans l'édition, une demande accrue en raison des espoirs fondés sur la technologie en matière d'information, de même que l'augmentation du nombre d'études interdisciplinaires nécessitant de nouveaux genres de collections. Les bâtiments érigés dans les années soixante se remplirent, la diminution des inscriptions universitaires eut un impact sur les subventions gouvernementales aux universités et les bibliothèques publiques connurent des problèmes de financement. La tendance était à la compression ou au simple maintien du statu quo.

Il reste maintenant à savoir si la situation se dégradera au cours des années quatre-vingt. Il est difficile de mesurer toute l'étendue du problème. Comme premier pas dans ce sens, il conviendrait peut-être de déterminer la situation financière de l'ensemble des bibliothèques au Canada en ce qui a trait aux collections de bibliothèques. Il faudra peut-être entreprendre une étude poussée sur le sujet afin d'appuyer les solutions proposées. Certains des facteurs influant sur les bibliothèques sont décrits plus bas. Ils ne s'appliquent pas tous à une bibliothèque en particulier, ce qui vient encore compliquer l'analyse de la situation. Il est difficile de généraliser, de prévoir des résultats ou d'extrapoler lorsque la situation varie énormément d'une bibliothèque à l'autre.

2.2 Considérations financières

L'inflation galopante et la dépréciation de la monnaie canadienne nuisent au maintien des collections de bibliothèques à un niveau satisfaisant, pour ne rien dire de leur développement. Par exemple, au cours des cinq dernières années, le mark a augmenté de plus de 36 pour cent comparativement au dollar canadien, la livre, de 36 pour cent, le franc, de 12 pour cent et le dollar américain, de 22 pour cent. Cela a entraîné des hausses importantes du prix des ouvrages et touche particulièrement les bibliothèques canadiennes, qui achètent une grande partie de leurs livres à l'étranger. Le prix des documents de bibliothèques augmente plus rapidement que le taux général d'inflation en raison de la diminution des

subventions accordées par le gouvernement et les fondations aux publications de recherche, de la main-d'oeuvre nécessaire pour la recherche et l'édition de publications savantes, où la mécanisation n'est pas vraiment utile, et du cercle vicieux créé par la diminution des achats des bibliothèques (par exemple, la diminution du nombre d'abonnements aux publications en série entraîne l'augmentation du prix des abonnements).

En ce qui concerne les budgets consacrés aux livres, on constate qu'un pourcentage plus important de ceux-ci sert à payer les frais généraux (principalement les salaires) et que les prix plus élevés des publications en série entraînent une diminution dans les achats de monographies. Le prix des publications en série a augmenté à un rythme encore plus effréné que celui des monographies. Le numéro du 1er avril 1981 du Library Journal révèle que le prix (en dollars américains) des publications en série a augmenté de 38 pour cent de plus que le taux d'inflation au cours des douze dernières années.[4] L'inflation et la dévaluation du dollar canadien obligent les bibliothèques canadiennes à faire face à des augmentations encore plus fortes. L'Université de l'Alberta rapporte une augmentation de 230 pour cent du coût annuel des abonnements aux périodiques au cours des dix dernières années, bien que le nombre de périodiques achetés soit resté plus ou moins le même.[5] Il est cependant difficile de savoir exactement ce qu'il en est des publications en série et des monographies. Certaines bibliothèques, comme celle de l'Université Carleton, ont de toute évidence réduit le nombre de leurs abonnements aux publications en série,[6] mais il reste encore à déterminer dans quelle mesure les achats de monographies ont diminué à la suite de la hausse du prix des publications en série.

Les périodiques constituent le genre de documents le plus important dans le domaine des sciences et de la technologie et ces revues scientifiques et techniques sont également les plus coûteuses. Cependant, bien que l'Institut canadien de l'information scientifique et technique ait assemblé une collection nationale de prêt dans les domaines des sciences pures et appliquées, le Canada ne possède pas de collection équivalente dans le domaine des sciences humaines. Les collections d'ouvrages de sciences humaines semblent donc très défavorisées par rapport aux collections d'ouvrages de sciences naturelles.

En bref, la diminution du pouvoir d'achat due à l'inflation, aux taux de change étrangers et à d'autres facteurs d'ordre financier commence à avoir de grandes répercussions sur les collections des bibliothèques du pays. Ces répercussions varient d'une bibliothèque à l'autre, mais elles n'en restent pas moins importantes. Une aide financière accrue s'impose si on veut conserver le nombre actuel de collections et pouvoir répondre à de nouvelles demandes, du moins dans une certaine mesure.

2.3 Programmes spéciaux d'aide et subventions

Le Groupe consultatif sur les bibliothèques universitaires de recherche du Conseil des arts du Canada a présenté dans son rapport[7] une bonne analyse de la situation, ainsi que des recommandations concrètes et pratiques qui ont entraîné, d'une part, la création de l'Institut canadien de microreproductions historiques, chargé de microfilmer la collection d'ouvrages canadiens anciens et de veiller à sa conservation, et, d'autre part, l'octroi de subventions consacrées aux collections de recherche. Le Groupe recom-

mandait en outre la mise sur pied d'un centre national de périodiques, mais cette recommandation n'a pas encore été mise en oeuvre.

Les subventions accordées aujourd'hui dans ce domaine par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada s'élèvent à 740 000$ par année. À l'heure actuelle, le Conseil accorde deux types de subventions destinées à développer des collections "spécialisées" d'importance nationale dans les bibliothèques universitaires canadiennes. Les subventions sont accordées en vertu de deux programmes:

i) Un programme visant à étoffer les collections spécialisées, qui offre des subventions de 12 500$ à 40 000$ pour l'achat de nouveaux documents. Ces subventions doivent être dépensées en trois ans.

ii) Un programme d'occasions uniques offrant des subventions de 1000$ à 10 000$ pour permettre à des bibliothèques universitaires canadiennes de profiter d'occasions spéciales d'acheter des articles qui les intéressent et pour lequel aucun fond n'a été prévu. Les universités doivent verser un montant équivalent à l'aide financière reçue.

Les subventions accordées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada sont uniquement destinées aux bibliothèques universitaires. Les collections de recherche des bibliothèques publiques et spécialisées qui ont également besoin d'une aide financière ne peuvent bénéficier de ces programmes.

Au niveau provincial, le Alberta Heritage Fund a accordé 3 000 000$ par année, pendant trois ans, à quinze (15) établissements de la province régis par un conseil, soit 62 pour cent de cette somme à des universités et 38 pour cent à des collèges. Le montant des subventions a été déterminé en fonction des dépenses réelles engagées par les institutions pour l'acquisition de documents au cours des trois années précédentes. Un mécanisme de contrôle a été prévu afin d'éviter des diminutions dans le financement de la bibliothèque par l'université au cours de la période d'aide. Malheureusement, ce programme a été suspendu en mars 1982.

Ces initiatives sont encourageantes et utiles, mais sont-elles suffisantes? Règlent-elles le problème ou ne sont-elles qu'une trêve? Ces programmes favorisent-ils l'établissement d'un plan national systématique de développement à long terme des collections? Ou ces programmes à court terme entraînent-ils également des problèmes, notamment un excédent artificiel de fonds sans mécanisme permettant de les dépenser efficacement? Voilà autant de questions reliées à un supplément d'aide financière destinée aux collections et sur lesquelles le Comité du réseau de ressources doit se pencher. Il s'agit là d'un sujet difficile et controversé.

2.4 Programmes d'aide aux collections de recherche: quelques points à considérer

Lorsque l'on examine les programmes d'aide financière, un certain nombre de problèmes sont à considérer:

i) Comment entreprendre la détermination et la désignation des collections de recherche nationales? Quelle est la définition d'une telle

collection? Il faudrait disposer d'un répertoire permettant d'identifier des collections spécialisées qui pourraient être considérées comme des collections de ressources.

ii) Quels devraient être les rôles et responsabilités (au niveau de l'entretien, du développement, de la conservation, de l'accès, du prêt entre bibliothèques, etc.) des bibliothèques possédant des collections de ressources subventionnées?

iii) Selon quels critères uniformes devrait-on estimer la valeur d'une collection de resources? Par exemple, il pourrait s'agir d'un groupe homogène de documents portant sur un domaine ou une langue en particulier, ou cette collection pourrait faire partie d'une collection générale dont la valeur serait supérieure à celle des fonds que possèdent habituellement les bibliothèques. En outre, les collections devraient généralement se compléter à l'échelle nationale.

iv) Quelles conditions devraient remplir les bibliothèques ou quel engagement devraient-elles prendre lorsqu'elles possèdent des collections de ressources subventionnées, en ce qui concerne l'accès et le prêt entre bibliothèques? Leur politique de développement des collections devrait-elle s'accorder avec les objectifs d'un programme national de mise en commun des ressources? La bibliothèque subventionnée devrait-elle apporter une contribution financière suffisante pour que le volume des acquisitions courantes reste le même? Devrait-il exister un guide de la collection?

v) Qui devrait subventionner les collections de ressources: le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ou territoriaux, ou les deux niveaux de gouvernement? Quel devrait être le type de financement assuré: versements passagers selon les besoins, subventions versées en une seule fois ou aide financière permanente?

En bref, selon quels critères devrait-on sélectionner les bibliothèques pouvant bénéficier d'une aide financière et déterminer le montant de celle-ci? Une planification et une mise en oeuvre systématiques, soutenues et détaillées sont-elles nécessaires pour établir un réseau de ressources national comprenant des collections de bibliothèques qui donnent satisfaction?

2.5 Rationalisation des collections

La rationalisation représente un autre moyen, fort controversé cependant, d'aider à maintenir les collections à un niveau acceptable malgré les contraintes économiques. La rationalisation des collections est-elle aujourd'hui un rêve, un voeu pieux ou un espoir réel? Pour les bibliothèques de recherche, le problème se situe en fait au niveau des programmes universitaires, qui ne sont pas coordonnés à l'échelle nationale. Devrions-nous abandonner une fois pour toutes la notion de rationalisation si nous sommes incapables de régler la question de la rationalisation des programmes universitaires? Y a-t-il d'autres choix?

Il existe déjà des accords de coopération entre certains groupes de bibliothèques en ce qui a trait aux acquisitions. Est-il possible de les développer davantage? Les bibliothèques peuvent-elles être complètement

autonomes? De toute évidence, la réponse est non, mais continueront-elles à agir comme si elles l'étaient? Quel est le degré d'autonomie qui leur est nécessaire? Les bibliothèques universitaires devraient-elles être autonomes au niveau du premier cycle, où les cours se recoupent énormément, et interdépendantes au niveau des deuxième et troisième cycles et de la recherche, là où se situent les domaines de spécialisation?

2.6 Collections de la Bibliothèque nationale du Canada

Comment la politique d'acquisition de la Bibliothèque nationale favorise-t-elle la rationalisation des collections ou la coopération? La collecte et la conservation des documents nationaux comptent parmi les principales responsabilités de la Bibliothèque nationale du Canada. Le dépôt légal est en vigueur depuis 1953 et, à ce jour, plus de deux cent mille (200 000) ouvrages originaux ont été déposés. Le dépôt légal s'applique aux monographies, aux publications en série, aux oeuvres musicales, aux ensembles éducatifs, aux disques et aux bandes magnétiques, mais non aux journaux, aux microformes et autres supports nouveaux tels que le vidéodisque. En ce qui a trait à l'acquisition rétrospective, la Bibliothèque nationale a acheté de 70 à 80 pour cent des documents canadiens anciens et s'emploie prioritairement à combler les lacunes. Afin de compléter cette collection de publications canadiennes et fournir une source de documentation pour les études canadiennes, elle s'efforce d'acquérir tout ouvrage publié à l'étranger mais écrit par un(e) Canadien(ne) ou portant sur le Canada, ainsi que des documents intéressant particulièrement les Canadiens (par exemple sur le bilinguisme, les droits des autochtones et le fédéralisme). La Bibliothèque a assemblé une excellente collection d'ouvrages de référence, particulièrement dans le domaine de la bibliographie, et une collection générale en sciences sociales et humaines (voir figure 1).

Conformément à son mandat, la Bibliothèque nationale du Canada a mis sur pied un certain nombre de collections destinées à répondre spécifiquement aux besoins du gouvernement ou ayant pour objet de combler des lacunes

FIGURE 1

COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

COLLECTIONS DE MONOGRAPHIES	830 000 volumes
PUBLICATIONS OFFICIELLES	2 200 000 documents (12 250 mètres)
PUBLICATIONS EN SÉRIE REÇUES ACTUELLEMENT	12 000 du Canada 5 500 de l'étranger
TOTAL DES PUBLICATIONS EN SÉRIE	210 000 volumes
MICROFORMES	1 500 000 exemplaires (nombre approximatif)

évidentes dans les collections du pays. En outre, elle a constitué certaines collections spécialisées (comme la collection d'ouvrages judaïques) à la suite de dons d'une grande valeur faits à la nation. Elle possède d'excellentes collections dans le domaine de la musique, de la bibliothéconomie et des sciences de l'information, des arts d'interprétation, de l'administration publique et des sciences politiques, sans compter les publications officielles et les journaux (voir figure 2).

FIGURE 2

ANALYSE DU CONTENU DES MONOGRAPHIES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA EN 1980

(Pourcentage du total)

A	Ouvrages généraux	1,82%	M	Musique	3,96%
B	Philosophie et religion	7,11%	N	Beaux-arts	2,50%
C	Histoire et sciences auxiliaires	1,15%	P	Littérature et langues	21,24%
D	Histoire, généralités et Europe	7,80%	Q	Sciences	3,82%
E-F	Histoire, Amérique	9,55%	R	Médecine	1,32%
G	Géographie et anthropologie	2,40%	S	Agriculture	1,27%
H	Sciences sociales	14,91%	T	Technologie	3,01%
J	Sciences politiques	3,15%	U-V	Sciences militaire et navale	0,38%
K	Droit	1,63%	Z	Bibliographie, bibliothéconomie	10,05%
L	Éducation	2,93%			

Les bibliothèques canadiennes doivent unir leurs efforts pour offrir aux Canadiens la plupart des documents dont ils ont besoin et ainsi faire en sorte que le pays ait moins à dépendre des collections étrangères. C'est dans cet esprit de coopération que la Bibliothèque nationale a développé ses collections, de façon à compléter les documents détenus par les autres bibliothèques canadiennes plutôt que de chercher à reproduire leurs collections sur une grande échelle.

2.7 Collections spécialisées et enquêtes

Revenons-en à la question fondamentale: qu'est-ce qu'une collection spécialisée ("spéciale")? Selon un rapport du Conseil des arts du Canada, il s'agit d'une "collection perçue par la bibliothèque concernée comme étant

un outil de recherche avancée . . . devant . . . être l'objet d'une attention particulière . . . dans des domaines bien définis, voire très limités."[8] La Bibliothèque nationale du Canada a effectué un certain nombre d'enquêtes portant sur les collections de recherche (voir figure 3), y compris une enquête générale sur les collections universitaires et d'autres études particulières sur les domaines suivants: les collections des bibliothèques du gouvernement fédéral, les publications officielles, les ouvrages slaves et est-européens, le droit, le théâtre, les beaux-arts, la musique et la danse. Une enquête sur les collections se rapportant aux études autochtones est actuellement en cours. Cependant, il n'existe pas de répertoire descriptif ou exhaustif des collections spécialisées au Canada.

FIGURE 3

ENQUÊTES MENÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA SUR LES COLLECTIONS DE RECHERCHE DANS LES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES

ENQUÊTE GÉNÉRALE

1. Universités - 1972 - Enquête générale portant sur les collections

ÉTUDES PARTICULIÈRES

1. Le théâtre dans les collections canadiennes - 1973
2. Bibliothèques du gouvernement fédéral - 1974
3. Ressources des bibliothèques de droit du Canada - 1975
4. Les collections d'ouvrages slaves et est-européens des bibliothèques canadiennes de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur - 1976
5. Les collections des publications officielles dans les bibliothèques canadiennes - 1976
6. Ressources bibliographiques dans le domaine des beaux-arts au Canada - 1978
7. Ressources musicales des bibliothèques canadiennes - 1980
8. Ressources sur la danse des bibliothèques canadiennes - 1982
9. Les collections se rapportant aux études autochtones - en cours

2.8 Nouvelles formes prises par les collections et répercussions de la technologie

Aujourd'hui les microformes représentent une partie importante des collections de bibliothèques. L'Université de la Colombie-Britannique, par exemple, a indiqué à l'Association des bibliothèques de recherche du

Canada qu'elle possède plus de deux millions quatre cent mille (2 400 000) microformes (bobines de microfilms, microcartes, microcopies imprimées, microfiches).[9] Cependant, jusqu'à maintenant, la Bibliothèque nationale du Canada n'a pas pris de dispositions prévoyant le dépôt légal des microformes.

Les bibliothèques s'intéressent de plus en plus aux possibilités offertes par les nouvelles formes de publication, telles que le vidéodisque et le vidéotex. Aujourd'hui les banques de données peuvent transmettre non seulement des renseignements bibliographiques mais aussi des résumés analytiques et des textes intégraux. Le secteur de l'édition connaît également d'autres changements importants. La publication sur demande en est un exemple: un individu peut obtenir une version imprimée d'une oeuvre sur demande plutôt qu'un ouvrage tiré d'un stock de publications. Les textes désirés peuvent également être reproduits sur écran vidéo à partir de la banque de données ou du disque optique où est conservée l'information. Cela signifie que moins de centres auront à détenir l'ouvrage (particulièment lorsqu'il s'agit de revues savantes) et que les chercheurs pourront toujours y avoir accès rapidement.

Ces changements entraîneront de nombreuses répercussions: l'utilisation d'un matériel différent pour la reproduction, la diminution des aires d'entreposage, le maintien de tarifs avantageux dans la production et la distribution des microformes, ainsi qu'un accès plus rapide à l'information en raison des moyens électroniques utilisés; en outre, ce qui est le plus important, les collections ne seront plus nécessairement entreposées à la bibliothèque même, mais on pourra y avoir accès grâce aux voies de communication électronique.

2.9 Conservation

L'existence d'un programme de conservation élaboré est en train de devenir une nécessité. Les livres d'aujourd'hui sont imprimés sur du papier qui se détériorera dans soixante ou cent ans. En matière de conservation, les spécialistes compétents ne sont pas nombreux. De plus, il n'existe au Canada pratiquement aucun programme de formation en conservation et il y a trop peu d'installations desservant ce domaine. Les mesures prises en matière de conservation et de préservation n'ont pas été systématiques. Il faut donc élaborer une politique nationale en vue d'assurer la coordination des efforts de conservation et satisfaire aux besoins tant de l'ensemble du pays que des institutions. Au niveau fédéral, la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives publiques et les Musées nationaux (Institut canadien de conservation) font des efforts en ce sens. Pour que leur collaboration soit la plus efficace possible, il importe de mieux comprendre leurs mandats et de délimiter leurs responsabilités respectives et celles des autres bibliothèques.

L'enquête menée en 1977 par la Bibliothèque nationale sur les collections spécialisées au Canada a révélé que plus de deux millions d'articles devaient être restaurés et réparés.[10] Les résultats d'une enquête menée aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France étaient proportionnellement semblables. La Library of Congress estime que 34 pour cent de ses collections sont déjà détériorés au point d'être inutilisables. Une action s'impose manifestement.

Un programme de conservation à l'échelle nationale devrait s'appuyer sur les points suivants:

i) La sauvegarde du contenu des ouvrages qui n'ont pas à être conservés matériellement. Les programmes de reproduction en fac-similé et de microfilmage nécessitent une coordination centralisée, par exemple la compilation de registres nationaux des documents envoyés au microfilmage et des microformes originales, et le dépôt légal des microformes à la Bibliothèque nationale du Canada. Il faut également trouver des moyens de conserver les journaux. Des projets de microfilmage tels que la bibliographie Peel ont reçu l'appui de la Bibliothèque nationale. L'Institut canadien de microreproductions historiques constitue un autre exemple de la participation du gouvernement à la conservation et à la diffusion du patrimoine imprimé. La Bibliothèque nationale a favorisé les travaux de l'Institut en lui fournissant des locaux et en lui accordant sa collaboration et le libre accès à ses collections. Il faut encourager, coordonner et subventionner des activités de ce genre.

ii) Dans le cas des documents de valeur, la conservation des documents eux-mêmes. Il faut donc déterminer quels sont ces documents, assurer leur préservation et prévoir à cette fin des installations adéquates au Canada, peut-être sous forme de centres régionaux.

iii) Pour ce qui est de la conservation des documents actuels et futurs, la tenue, par la Bibliothèque nationale du Canada, d'une collection nationale des publications canadiennes devant être conservées. Cette collection doit comprendre un exemplaire de tout ouvrage antérieur à 1950, de tout ouvrage postérieur à 1950 reçu conformément au dépôt légal et de tout ouvrage canadien à venir. Les documents déjà en la possession de la Bibliothèque nationale seront désacidifiés systématiquement selon un calendrier de priorités: ceux qu'elle recevra par la suite seront traités dès leur réception. Les articles faisant partie de la collection nationale de conservation ne seront pas prêtés.

iv) Le problème particulier soulevé par les journaux. En raison de l'espace nécessaire pour leur entreposage, leur dépôt légal pose des difficultés. L'acquisition et la conservation des journaux pourraient-elles être efficacement décentralisées? Voilà un point sur lequel le Comité du réseau de ressources devra se pencher.

Le Comité devrait faire des recommandations quant aux documents dont il faudrait assurer la conservation en priorité, comme les ouvrages canadiens et les journaux, et aider à déterminer les collections à conserver. Le projet du réseau de ressources devrait prévoir des fonds pour la conservation des collections de ressources nationales.

3. LA MISE EN COMMUN DES RESSOURCES

3.1 Prêt entre bibliothèques

Les services de prêt entre bibliothèques et de recherche bibliographique font partie intégrante d'un réseau de ressources et ont constitué jusqu'à présent la principale forme de mise en commun des ressources par les

bibliothèques. Il s'agit de services fonctionnant sur une base volontaire, mais ils sont coûteux tant pour les emprunteurs que pour les bibliothèques prêteuses. Au départ, ces services étaient offerts gratuitement, mais quand l'argent se fait rare, de tels procédés doivent être reconsidérés. Certaines bibliothèques fournissent ces services contre paiement, ce qui oblige l'emprunteur à comparer les services offerts dans divers établissements. Il y a quelques années, la Canadian Library Association a proposé que l'on rembourse les bibliothèques qui prêtent plus qu'elles n'empruntent, proposition qui a été étudiée par un comité interministériel du gouvernement fédéral. Celui-ci a conclu que le coût de la collecte des données et de la comptabilité nécessaires pour rembourser de petites sommes serait trop élevé par rapport aux avantages offerts. En outre, cela n'aiderait pas la bibliothèque emprunteuse à améliorer ses ressources. Le coût de l'emprunt est autant à considérer que le coût du prêt.

On peut comprendre les bibliothèques qui exigent un paiement pour le service du prêt entre bibliothèques. En effet, leur budget ne leur permet de servir adéquatement que leur propre clientèle et elles ne possèdent pas les moyens nécessaires pour prêter des documents en dehors de leur secteur. Mais lorsque des bibliothèques commencent à exiger une compensation pour le prêt entre bibliothèques, on peut aussi s'attendre à des changements dans les habitudes d'emprunt. Par conséquent, la situation actuelle en matière de prêt entre bibliothèques est plutôt confuse.

Pour mettre de l'ordre dans cette confusion, il nous faut de meilleures données de gestion sur les services de prêt entre bibliothèques à l'échelle nationale, régionale, provinciale et locale. Nous devons en particulier obtenir des renseignements concernant le type de documents demandés (par sujet, langue, date, support, etc.), l'urgence de la demande (c'est-à-dire quels seraient les délais satisfaisants pour divers types de demandes), les raisons qui la motivent (recherche, loisir, éducation, affaires, etc. - soulignons que certaines bibliothèques empruntent des documents se trouvant déjà dans leurs collections), les sources des données de recherche bibliographique et leur rendement, l'efficacité des bibliothèques prêteuses à fournir les documents demandés, le délai de livraison des documents du prêteur à l'emprunteur, à l'aide de divers modes de livraison, ainsi que les tarifs et autres coûts des prêts à divers niveaux dans le système.

Les renseignements dont on dispose à l'heure actuelle sont fragmentaires. On ne possède plus de données vraiment détaillées pour l'ensemble du Canada depuis que l'étude Stuart-Stubbs a été terminée en 1975.[11] En raison de nombreux changements survenus depuis cette date, cette étude n'est plus à jour. En 1980, la Division de la localisation de la Bibliothèque nationale a commencé à recueillir des données de façon permanente sur les demandes de prêt entre bibliothèques qui lui sont adressées. La figure 4 résume les dernières données recueillies par la Division de la localisation en 1980-1981. Toutefois, celles-ci ne présentent qu'un aspect de la situation.

3.2 Catalogues collectifs et listes collectives

En ce qui concerne les catalogues collectifs, la tendance est à l'automatisation. Les catalogues collectifs manuels sont en train de devenir tout à fait démodés. Les recherches en direct sont souvent une ramification des

FIGURE 4

DONNÉES SUR LES DEMANDES DE PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES REÇUES PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

NOMBRE DE DEMANDES - 600 par jour ouvrable

TAUX DE SATISFACTION - Dans 76% des cas, la Bibliothèque a indiqué l'emplacement des ouvrages au Canada ou prêté des documents tirés de ses collections:
dans 27% des cas, elle a prêté des ouvrages et
dans 49% des cas, indiqué des emplacements.

RÉPARTITION DES DEMANDES PAR TYPES DE DOCUMENTS

Type de documents	Pourcentage de la demande totale	Documents tirés des collections de la Bibliothèque nationale
MONOGRAPHIES	70%	18%
PÉRIODIQUES	20%	37%
PUBLICATIONS OFFICIELLES CANADIENNES	5%	85%
PUBLICATIONS OFFICIELLES ÉTRANGÈRES ET INTERNATIONALES	4%	48%
JOURNAUX	1%	83%

DOCUMENTS DEMANDÉS LE PLUS SOUVENT

CLASSE H DE LA LC (SCIENCES SOCIALES)

LANGUE DES PUBLICATIONS DEMANDÉES

ANGLAIS	- 80%
FRANÇAIS	- 10%
AUTRES LANGUES UTILISANT L'ÉCRITURE ROMAINE	- 8%
AUTRES	- 2%

DATE DE PUBLICATION DES DOCUMENTS DEMANDÉS

AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	- 36% du total
DE 1960 À AUJOURD'HUI	- 69% du total

RÉPARTITION DES DEMANDES PAR BIBLIOTHÈQUES EMPRUNTEUSES EN 1981

COLLÉGIALES ET UNIVERSITAIRES	-	42,63%
PUBLIQUES ET RÉGIONALES	- 27,17%	
GOUVERNEMENTALES	- 22,01%	
SPÉCIALISÉES	- 5,82%	
AUTRES	- 2,37%	

systèmes de catalogage conjoints et automatisés tels que l'UTLAS et le DOBIS. Les bibliothèques utilisent de plus en plus les bases de données en direct pour faire elles-mêmes la recherche bibliographique des publications courantes. Une étude effectuée par OCLC a révélé que l'utilisation de leurs bases de données a amené de nombreuses petites bibliothèques, qui auparavant ne recevaient jamais de demandes en ce sens, à faire des prêts entre bibliothèques.[12] Par ailleurs, les entreprises et les particuliers ont de plus en plus recours aux services de recherche en direct pour trouver et commander les documents dont ils ont besoin à l'ICIST et à la Bibliothèque nationale du Canada, sans faire appel à des intermédiaires.

La production et la plus large diffusion de catalogues collectifs et de listes collectives sur COM et en direct permettent aux utilisateurs de trouver eux-mêmes où sont entreposés les ouvrages qui les intéressent. Le développement de réseaux de communications, comme celui du projet des essais iNet, qui relieront automatiquement différentes bases de données à des fins de recherches bibliographiques (fournissant des renseignements catalographiques et des indications sur l'emplacement des ouvrages) permettront d'effectuer des recherches plus approfondies. Tout ceci entraîne des modifications importantes aux catalogues collectifs.

Plusieurs changements ont été apportés au Catalogue collectif canadien (CANUC) et aux listes collectives de la Bibliothèque nationale. Tout d'abord, le nombre de notices sur fiches du CANUC a diminué. En effet, les notices sont maintenant introduites dans le DOBIS plutôt que consignées dans le catalogue sur fiches. La Bibliothèque nationale n'introduit des notices sur fiches que pour des documents qui ne sont pas répertoriés par les institutions dans les bases de données d'un réseau facilement accessible. Le nombre de bibliothèques qui envoient des notices est tombé de cent soixante dix-neuf (179) en 1978-1979 à cent quatre (104) en 1981-1982. Parallèlement aux notices sur fiches, la Bibliothèque nationale a commencé en 1977 à offrir les services d'enregistrement de notices sur bandes lisibles par machine. Jusqu'à présent, seules l'Université Carleton, l'Université Western Ontario et l'Université de Victoria ont envoyé des bandes, mais l'un des objectifs du Catalogue collectif canadien est de promouvoir et d'encourager cette forme de notices.

Depuis 1979, la Bibliothèque nationale a recours aux système UTLAS/ REFCATSS pour déterminer où se trouvent les documents. Les bibliothèques qui utilisent l'UTLAS n'envoient plus de notices au CANUC, sauf dans le cas de la documentation qui n'est pas cataloguée dans un système automatisé, de monographies retirées de la circulation et de périodiques déjà inclus dans le Catalogue collectif des périodiques.

En outre, la Bibliothèque nationale fait l'essai de l'entrée directe mais décentralisée au CANUC par le biais du DOBIS. Le 8 janvier 1982, la Bibliothèque nationale a signé un contrat portant sur un projet pilote d'une durée de quinze mois avec la Nova Scotia Provincial Library (NSHPL). Le personnel affecté à ce projet a commencé à recevoir de la formation en février 1982. La NSHPL introduira en direct dans la base de données les titres des documents acquis par certaines bibliothèques de la Nouvelle-Écosse choisies à l'avance, et utilisera le DOBIS et l'UTLAS pour son service de vérification et de localisation. Si ce projet donne de bons résultats, d'autres démarches seront entreprises pour décentraliser le Catalogue collectif canadien.

La Bibliothèque nationale a également diminué la quantité de données introduites à partir des notices sur fiches de façon à réduire le temps consacré à l'entrée des données et, ainsi, éliminer l'arriéré de travail. Au cours de 1982-1983, on envisage de réexaminer le cas des bibliothèques qui contribuent au CANUC sur fiches et de rationaliser leur apport. Le CANUC vise à recueillir un ensemble de données suffisant pour assurer un service efficace sans qu'il y ait double emploi.

La Liste collective des publications en série dans le domaine des sciences sociales et humaines dans les bibliothèques canadiennes est mise à jour deux fois par an et publiée sur COM sous forme d'index. La deuxième édition, publiée en juin 1981, contenait 18 114 notices; la mise à jour de décembre en a ajouté 5959, nouvelles ou révisées.

Suite à l'annonce de crédits destinés à un service de documentation pour handicapés visuels, la Bibliothèque nationale a en outre commencé en 1982 les travaux préliminaires d'élaboration d'un catalogue collectif des documents publiés pour les handicapés visuels et un répertoire des documents de ce genre en cours de production.

3.3 Services de recherche bibliographique: changements et tendances

Afin de mieux répondre à la demande considérable et de tirer un meilleur parti des ressources disponibles, la Bibliothèque nationale a mis sur pied en juin 1981 un nouveau service de recherche bibliographique fonctionnant à trois niveaux.

Niveau 1 - Recherche bibliographique élémentaire

Les demandes de niveau 1 ne sont traitées qu'à l'aide des outils de base tels que les catalogues collectifs manuels, DOBIS et REFCATSS. Le délai maximum requis pour fournir ce niveau de service ne devrait pas dépasser vingt-quatre heures. Cependant, le grand nombre de demandes reçues pour ce type de recherche et le manque de personnel n'ont pas permis de respecter ce délai souhaité. Lors de la tenue d'une étude en novembre 1981, le délai atteignait 3,3 jours. Depuis le réaménagement des ressources qui a fait suite aux recommandations de l'étude, le temps de réponse est normalement de deux jours. On espère pouvoir atteindre le délai de vingt-quatre heures quand tous les postes seront comblés.

Niveau 2 - Recherche bibliographique et vérification

La vérification de base et la recherche bibliographique s'effectuent au moyen des sources habituelles de vérification. Dans le cas d'une recherche plus poussée, on utilise tous les outils de recherche bibliographique canadiens, y compris les divers catalogues collectifs et listes collectives des bibliothèques du pays. On a estimé pouvoir faire ce genre de recherche dans un intervalle de cinq jours.

Le délai souhaité de cinq jours a été respecté sans difficulté. En novembre 1981, il était de 2,5 jours. Ce chiffre s'est cependant accru à la suite du réaménagement des ressources au niveau 1.

Niveau 3 - Recherche bibliographique approfondie

Dans le cas des vérifications et des recherches bibliographiques approfondies, on fait appel à toutes les sources canadiennes et étrangères disponibles. Au besoin, on consulte même les bibliographies par sujet, les banques de données en direct et les organismes d'édition. Si la recherche bibliographique est infructueuse, on fournit l'adresse de l'éditeur ou on suggère un ouvrage semblable. Au bout de trente jours, s'il y a lieu, on envoie au demandeur un rapport sur la situation.

Il est en général possible de répondre aux demandes en moins d'un mois. Les universités font 70 pour cent des demandes de niveau 3 et 20 pour cent de celles-ci portent sur de la documentation en langue étrangère. En février 1982, le taux de succès dans ces recherches s'élevait à 80 pour cent. Sur les 20 pour cent d'insuccès, 18,5 pour cent des demandes ont reçu des suggestions de sources. La Bibliothèque nationale possédait 12,5 pour cent des documents demandés, les autres bibliothèques canadiennes, 49,7 pour cent, les bibliothèques américaines, 15,3 pour cent et les bibliothèques d'autres pays, 2 pour cent.

À ce troisième niveau, on effectue les recherches à l'aide des bases de données étrangères. Des négociations sont en cours avec l'OCLC pour avoir accès à ses services uniquement pour la recherche. La Bibliothèque nationale étudie également les coûts d'établissement d'une liaison avec le système BLAISE du Royaume-Uni et la possibilité d'utiliser les coupons de la British Library Lending Division (BLLD) afin d'obtenir des prêts pour les petites bibliothèques dont le volume de demandes n'est pas suffisamment important pour justifier le recours direct à la BLLD. Les délais d'exécution prévus pour les trois niveaux ne pourront être respectés que si les bibliothèques n'exagèrent pas l'importance ou l'urgence de leurs demandes et que si elles réclament le niveau supérieur de recherche seulement en cas de réelle nécessité.

La Bibliothèque nationale du Canada est entrée en pourparlers avec la Library of Congress en vue d'encourager les bibliothèques canadiennes à faire d'abord appel à la Bibliothèque nationale lorsqu'elles cherchent des documents américains au lieu de s'adresser directement à la Library of Congress. À l'heure actuelle, 25 pour cent des demandes de recherche bibliographique reçues par la Library of Congress proviennent de bibliothèques canadiennes et ce chiffre ne tient pas compte des demandes de documents appartenant à la propre collection de la Library of Congress. Ce devrait être à la Bibliothèque nationale d'assumer cette lourde charge de travail qui incombe à la Library of Congress. Celle-ci pourrait plutôt aider en faisant parvenir certains documents par télécopie.

L'emploi du courrier électronique pour l'acheminement des demandes de recherche bibliographique (par exemple, l'utilisation du système Envoy des essais iNet) est également à l'étude, de même que l'utilisation des terminaux du DOBIS uniquement à des fins de recherche bibliographique par les bibliothèques autres que les bibliothèques fédérales. La Saskatchewan Provincial Library, par exemple, bénéficiera d'une telle possibilité d'accès au DOBIS vers le milieu de 1982.

3.4 Livraison des documents

La livraison des documents constitue le goulot d'étranglement des systèmes de prêt entre bibliothèques. On rencontre deux sortes de problèmes, le retrait des documents dans la bibliothèque détentrice, qui n'est peut-être pas en mesure de faire des prêts à l'extérieur, et la livraison d'un document de la bibliothèque prêteuse à l'emprunteuse. Pour régler le problème du retrait des documents, on pourrait développer des collections de prêt expressément conçues pour répondre aux besoins d'autres bibliothèques. Ces collections sont généralement plus rentables.

En ce qui concerne le second problème, outre l'expédition par la poste, d'autres moyens sont utilisés ou envisagés: l'élargissement des services de livraison par camion tels que IUTS et PEBUQUILL (systèmes de livraison des bibliothèques universitaires en Ontario et au Québec), et du service de livraison des bibliothèques fédérales et l'établissement d'un service de livraison par avion de l'ICIST et de la Bibliothèque nationale à des services locaux ou régionaux de transport par camion, comme celui que l'on est à mettre sur pied suite à une entente conclue entre la Bibliothèque nationale et l'Alberta Culture. La Bibliothèque nationale a également essayé différentes méthodes coopératives de livraison de documents: liaison air/camion avec l'Alberta et la Saskatchewan (depuis 1980) et liaison avec la région de Vancouver (depuis 1980) et avec Winnipeg (depuis août 1981). Elle envisage également d'établir une liaison par télécopie avec la Library of Congress, qui pourrait ainsi fournir rapidement (en vingt-quatre heures) des articles de périodiques de sa collection, ainsi qu'une liaison avec la British Library Lending Division, par l'entremise de BLAISE, qui permettrait de commander les documents de la collection centrale de prêt de l'institution britannique. En outre, la Bibliothèque nationale acheminera les documents par le service de livraison choisi par la bibliothèque emprunteuse, si celle-ci en fait la demande. Deux réseaux de bibliothèques régionales de l'Ontario paient pour faire livrer des documents par la compagnie Purolator.

À l'avenir, la solution à ces problèmes résidera sans doute dans la télécopie, système toujours encombrant et relativement coûteux, le vidéodisque ou, plus vraisemblablement, dans le disque optique, ce système d'emmagasinage des documents sur disque à accès rapide par ordinateur et de livraison à distance des données. Pour sa part, le vidéodisque pose des problèmes en matière de droit d'auteur; d'après des études effectuées par la National Library of Medicine, il faudra attendre encore à peu près vingt ans avant que l'on puisse utiliser efficacement la technique du vidéodisque pour régler le problème de la livraison des documents prêtés entre bibliothèques. Le retrait de textes intégraux en direct (par l'entremise de Q.L. Systems, NEXIS, LEXIS, InfoGlobe ou d'autres systèmes) est un autre mode de livraison des documents. Ces systèmes nécessitent d'énormes installations de stockage et sont par conséquent coûteux, à moins d'être utilisés très fréquemment. Cependant, ces systèmes de textes intégraux sont de plus en plus nombreux dans le secteur commercial. Plusieurs d'entre eux sont très utiles, par exemple NEXIS, qui reproduit le texte intégral de trente et une (31) revues d'information dont le Washington Post, The Economist et Newsweek. Si l'utilisation de ces systèmes était répandue, les bibliothèques n'auraient plus besoin d'assurer un service de prêt entre bibliothèques des publications emmagasinées dans la mémoire de

ces systèmes. On est en train d'effectuer des essais aux États-Unis et en Grande-Bretagne en vue de publier en direct le texte intégral des revues. Le service ADONIS en est un exemple. Six éditeurs européens et américains (Elsevier Science, Pergamon, Springer Verlag, Blackwell, Wiley et Academic Press) travaillent à l'élaboration d'un système qui permettrait de se procurer facilement des articles publiés dans leurs revues scientifiques, techniques et médicales.

La technologie de base d'ADONIS comprend l'exploration électronique des imprimés (texte et représentation graphique), l'emmagasinage sur système Philips Megadoc (vidéodisque optique) pour constituer une banque de données ADONIS d'articles de revues et, sur demande, l'impression de qualité au laser, grâce à une imprimante ultra-rapide AMI. Le système ADONIS doit d'abord être implanté en Europe et devrait entraîner une collaboration avec la British Library Lending Division. Un comité ADONIS en Amérique du Nord étudie actuellement les conditions d'implantation et de rentabilité d'un service ADONIS au Canada et aux États-Unis.

FIGURE 5

BRITISH LIBRARY LENDING DIVISION

PROVENANCE DES DEMANDES[13]

	1979-1980	1980-1981
ROYAUME-UNI	2 375 000 (83%)	2 346 000 (82%)
ÉTRANGER	544 000 (17%)	510 000 (18%)
TOTAL	2 919 000 (100%)	2 856 000 (100%)

TAUX DE SATISFACTION - 1980-1981

DOCUMENTS FOURNIS À MÊME LE STOCK	85%
INDICATION DES ENDROITS OÙ LES DOCUMENTS DEMANDÉS ÉTAIENT DISPONIBLES	4%
DEMANDES ADRESSÉES À DES BIBLIOTHÈQUES DE SOUTIEN	5%
DOCUMENTS DEMANDÉS À L'ÉTRANGER	1%
DEMANDES NON SATISFAITES	5%

3.5 Collections de prêt et d'entreposage

La meilleure collection consacrée au prêt se trouve à la British Library Lending Division (BLLD) au Royaume-Uni (voir figure 5). Elle sert de nombreux emprunteurs d'outre-mer, y compris deux cent vingt Canadiens qui lui adressent environ cinq mille demandes par année, ainsi que des

bibliophiles du Royaume-Uni. Une collection de périodiques semblable a été recommandée pour les États-Unis et a fait l'objet d'une étude par un comité de la National Commission on Libraries and Information Science qui comptait des représentants de maisons d'édition et de bibliothèques.[14] Après la publication du rapport du comité, la Library of Congress a chargé le Council on Library Resources (CLR) de produire le plan de développement d'un centre national de prêts de périodiques.[15] Pour l'instant, l'affaire piétine depuis que le rapport d'un expert-conseil, publié en 1979, a indiqué que d'ici le moment où un tel système serait mis sur pied aux États-Unis, il serait supplanté par d'autres réalisations techniques.[16] Aux États-Unis, les principaux problèmes sont d'ordre politique (secteur privé contre secteur public) ou impliquent des considérations de compétence et de droit d'auteur.

Le Center for Research Libraries de Chicago risque de devenir graduellement le centre de prêts de facto des États-Unis. Son existence étant financée par les droits d'adhésion de ses membres, il organise actuellement une importante campagne pour augmenter leur nombre. Le montant exigé pour l'adhésion est proportionnel au budget d'achat de livres des bibliothèques membres. Plusieurs bibliothèques d'universités canadiennes (Carleton, Concordia, McGill, de la Colombie-Britannique, de Toronto, de Waterloo et de Windsor) en font déjà partie.

Le Center for Research Libraries est en train de construire un nouvel édifice. La première phase constitue un projet de deux millions de dollars, auxquels s'ajoute un million de dollars en équipement. Ce nouveau bâtiment sera situé à un demi-mille de l'ancien et servira à entreposer les documents moins souvent utilisés.[17] À l'heure actuelle, chaque année, le Center for Research Libraries est obligé de transmettre des demandes équivalant à un chiffre d'affaires de 280 000$ à la British Library Lending Division et il entend réduire cette dépendance de l'institution britannique. Dans ce but, il s'efforce d'augmenter progressivement le nombre de ses abonnements aux publications en série. Le Center mettra son catalogue lisible par machine sur OCLC et RLIN pour faciliter l'accès à ses collections.[18] Chicago est une ville fort bien située, ce qui est un avantage.

En France, La Bibliothèque nationale de ce pays met lentement sur pied un centre de prêts dont l'établissement à Troyes a été approuvé par le gouvernement en 1980. À l'heure actuelle, le Centre national de Prêt est situé à Versailles; toutefois, en juin 1981, cent cinquante (150) tonnes de documents avaient déjà été transférées au nouvel emplacement.[19]

3.6 L'idée d'un centre national de prêts au Canada

Plusieurs raisons militent en faveur d'un centre national de prêts au Canada. Parmi celles-ci, mentionnons l'instauration de la rétribution des services de prêts entre bibliothèques et le problème des bibliothèques qui prêtent plus qu'elles n'empruntent, les services de référence en direct qui font naître chez l'usager des exigences accrues, le fait que les bibliothèques sont conçues pour servir leurs propres clients plutôt que pour assurer des prêts entre bibliothèques, ainsi que l'inégalité de l'aide accordée à l'échelle nationale pour les prêts de périodiques dans le domaine des sciences sociales et humaines par rapport au domaine des sciences et de la

technologie. La Bibliothèque nationale du Canada a graduellement augmenté sa collection de publications en série en vue de la création d'un centre de prêts, mais une injection de fonds serait nécessaire pour faire vraiment avancer le projet. Un tel centre aurait pour objectif d'offrir une collection de périodiques portant sur les sciences sociales et humaines comparable à la collection de revues scientifiques et techniques de l'ICIST. En six ans, le budget de l'ICIST alloué aux collections est passé de moins de un million de dollars à plus de six millions. Au cours de la même période, le budget de la Bibliothèque nationale du Canada attribué aux collections n'est passé que de 0,5 à 1,5 million de dollars.

La façon dont un centre national de prêt pourrait fonctionner dépendrait des besoins exprimés par les bibliothèques et le Comité du réseau de ressources devra se pencher sur cette importante question. Une des possibilités serait de développer une collection destinée au prêt entre bibliothèques qui rassemblerait d'abord des périodiques, puis des publications officielles et, éventuellement, de la documentation marginale. Il va de soi que toutes les collections de la Bibliothèque nationale, à l'exception des documents rares et précieux, peuvent faire l'objet de prêts entre bibliothèques ou être consultées sur place pour la recherche. Les collections de prêts devraient être conçues de façon à satisfaire à la fois à la demande des régions du pays qui ont peu de ressources d'appoint et pour qui la Bibliothèque nationale représente un premier recours, et à la demande des grandes bibliothèques qui s'adressent à elle en dernier recours. Une collection nationale de périodiques permettrait ainsi aux régions du pays relativement dépourvues de ressources bibliographiques de rattraper les autres régions en ce qui a trait à l'accès aux ressources. Cette collection serait complétée par des collections de prêt auxiliaires, portant sur des sujets particuliers et situées dans d'autres bibliothèques qui seraient rémunérées pour leurs services. Il faudrait organiser les collections de la Bibliothèque nationale de façon à en faciliter l'accès et utiliser des photocopies lorsque cela serait possible. Il faudrait également conserver les publications en série sur microformes et autres types de supports comme le disque optique afin d'économiser l'espace. On pourrait en outre mettre sur pied des centres d'entreposage nationaux ou régionaux pour les documents peu utilisés.

Entre temps, la Bibliothèque nationale du Canada prend diverses mesures provisoires pour améliorer la distribution des documents de ses propres collections dans le cadre du prêt entre bibliothèques. Depuis 1980-1981, elle consacre aux publications en série un plus grande partie du budget destiné aux livres. En trois ans, les abonnements aux publications en série ont augmenté de 135 pour cent et les achats de monographies ont diminué de 38 pour cent. Toutes les publications en série que possède la Bibliothèque nationale du Canada sont maintenant répertoriées dans le DOBIS et apparaîtront d'ici la fin de la présente année financière dans la Liste collective des publications en série dans le domaine des sciences sociales et humaines dans les bibliothèques canadiennes. La Bibliothèque nationale a mis sur pied un programme visant à prendre les abonnements annulés par d'autres bibliothèques canadiennes. Par exemple, la Bibliothèque nationale envisage l'achat de certaines publications lorsque la liste d'abonnements annulés fournie à l'Association canadienne des bibliothèques de recherche révèle qu'il s'agit de collections uniques. De plus, lorsque la Bibliothèque nationale prend des abonnements annulés, les numéros antérieurs des publications en cause peuvent être transférés à ses collections.

Outre le prêt, il existe pour les bibliothèques d'autres moyens de mettre en commun leurs ressources, notamment l'échange. Le Centre canadien d'échange du livre a maintenant en stock une collection excédant deux millions de documents. Chaque année, il reçoit plus de deux millions d'ouvrages des bibliothèques canadiennes et en distribue plus de sept cent mille à un millier de bibliothèques. Cependant, le Centre n'arrive pas à distribuer les ouvrages aussi rapidement qu'il les reçoit en raison d'un manque de personnel (voir figure 6).

FIGURE 6

CENTRE CANADIEN D'ÉCHANGE DU LIVRE

	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981
PUBLICATIONS REÇUES	1 630 752	1 933 547	2 560 368	1 959 474
PUBLICATIONS DISTRIBUÉES	569 822	719 644	739 656	741 790
COLLECTION ORGANISÉE (nombre d'ouvrages)	1 427 000	1 544 000	1 783 806	1 972 079

Les privilèges d'emprunt réciproque et les privilèges d'utilisation d'autres bibliothèques constituent également des formes de mise en commun des ressources. Ces deux méthodes obligent les utilisateurs à faire la navette entre les collections pour trouver ce qu'ils cherchent. Ce sont donc les utilisateurs qui assument les frais de déplacement.

La question de savoir si les bibliothèques devraient aussi échanger des services de renseignements n'a pas reçu autant d'attention que celles du prêt entre bibliothèques et des autres formes de mise en commun des collections. Parmi les services que les bibliothèques pouraient s'échanger, mentionnons l'utilisation des bases de données de faits (manuelles ou automatisées), les services de référence et les services de personnes-ressources spécialisées dans un domaine. Cet échange pourrait être assuré par des centres de référence. De plus, les bibliothèques pourraient s'entendre pour se répartir la prestation de certains services de renseignements, particulièrement dans des domaines spécialisés nécessitant de vastes collections d'appoint.

4. AUTRES PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Le Comité du réseau de ressources devra également se pencher sur un certain nombre de problèmes généraux complexes, en plus des problèmes mentionnés plus haut. En premier lieu, il devra aborder les problèmes d'ordre juridique, notamment tout ce qui concerne le droit d'auteur des documents imprimés de façon conventionnelle et des documents audio-visuels, des publications sur demande et des bases de données avec textes intégraux. Les autres problèmes de propriété portent sur les bases de données de faits, bibliographiques, numériques ou autres, sur les renseignements produits dans le cadre de services de renseignements spécialisés (par exemple des documents de recherche inédits préparés par le personnel de la bibliothèque), sur le matériel vidéo et audio préparé pour des services spécialisés sur Télidon et, enfin, sur les vidéodisques.

En second lieu, le Comité devra se pencher sur les problèmes d'ordre politique et de compétence. L'établissement de réseaux de bibliothèques nécessite la participation des gouvernements fédéral, provinciaux, régionaux et locaux. Au Canada, quarante ministères provinciaux s'occupent des bibliothèques. Ceci rend le partage des coûts et les négociations très difficiles et soulève un problème complexe, celui de la gestion. En effet, la gestion varie en fonction du type de réseau établi. Quel type de réseau de bibliothèque devrait-on utiliser, le réseau fermé ou ouvert? Pour sa part, la Bibliothèque nationale favorise l'interconnexion des systèmes ouverts (OSI), qui sera mise à l'épreuve dans le cadre des essais iNet.

Le financement soulève également des problèmes, notamment en ce qui a trait à la rétribution des services et au partage des coûts. Le budget des bibliothèques, à peu d'exception près, leur permet simplement de servir leurs propres clients.

Il y a également la question de la responsabilité du secteur privé et du secteur public en matière de fourniture et de mise en commun de ressources. Quels sont les services que les bibliothèques devraient assurer elles-mêmes? Seront-ils toujours peu rentables? Quels services devraient être achetés par les bibliothèques? Les utilisateurs devraient-ils payer? Quels sont les services que les utilisateurs peuvent acheter directement sans passer par les bibliothèques?

Enfin, il y a la question du rôle que les bibliothèques seront appelées à jouer. Que devront faire celles-ci pour éviter de devenir des institutions désuètes? Quelles ressources doivent-elles posséder en propre et quelles sont celles qu'elles peuvent puiser ailleurs? Quels nouveaux procédés emploieront-elles pour faire l'acquisition des ressources, les maintenir à un niveau satisfaisant et en assurer la conservation?

5. CONCLUSION

Le Comité du réseau de ressources du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale devra définir clairement en quoi consistera le réseau de ressources. D'ores et déjà on peut présumer que celui-ci pourra s'acquitter des fonctions suivantes:

i) la détermination de la disponibilité et de l'emplacement des ressources;
ii) le maintien à un niveau satisfaisant et la conservation des ressources actuelles et à venir;
iii) la conclusion d'ententes visant la mise en commun des ressources;
iv) l'identification des lacunes du réseau national;
v) l'acquisition des ressources manquantes nécessaires pour l'ensemble du pays;
vi) la détermination des ressources qui s'imposent au niveau national;
vii) l'adoption de mesures de répartition équitable des ressources entre tous les Canadiens.

L'établissement d'un réseau bibliographique décentralisé au Canada présente un défi à la fois considérable et passionnant. La Bibliothèque nationale entend travailler de concert avec le Comité du réseau de ressources du Conseil consultatif pour mener ce projet à bien.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1) L'avenir de la Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa: Bibliothèque nationale du Canada, 1979), p. 46.

2) Roderick M. Duchesne, "Quelques termes relatifs au réseau canadien de bibliothèques" (Ottawa: Bibliothèque nationale du Canada, non publié).

3) Le mandat du Comité du réseau de ressources est présenté en annexe, avec une liste des membres du Comité.

4) Michael R. Kronenfeld et James A. Thompson, "The Impact of Inflation on Journal Costs", Library Journal 106 (1981), 714-717.

5) "The Dilemma of Library Acquisition Costs", Library Information Bulletin (University of Alberta-Edmonton), no 115 (décembre 1979), p. 1.

6) "Serials Cancellations 1981", Advent (Carleton University Library) 3 (février 1982), 1.

7) Bibliothèques universitaires de recherche: Rapport du Groupe consultatif sur les bibliothèques universitaires de recherche (Ottawa: Conseil des arts du Canada, 1978).

8) Ibid, p. 22.

9) Carol A. Mandel et Mary P. Johnson, ARL Statistics 1980-81: A Compilation of Statistics from the One Hundred and Thirteen Members of the Association of Research Libraries (Washington: Association of Research Libraries, 1981), p. 21-23.

10) "Enquête sur la conservation des collections spécialisées dans les bibliothèques canadiennes, 1977: Analyse" (Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, non publié).

11) Basil Stuart-Stubbs, Margaret Friesen et Douglas McInnes, Interlibrary loan in Canada: A Report of a Survey (Vancouver: University of British Columbia Library, 1975). À la fin de 1981, la Bibliothèque nationale, au nom du Comité du réseau de ressources, a commandé au Centre for Research in Librarianship de l'Université de Toronto une étude portant sur le prêt entre bibliothèques et la livraison des documents au Canada. Le rapport de cette étude, qui passe en revue les politiques et usages en matière de prêt entre bibliothèques au Canada, paraîtra en 1982.

12) F.G. Kilgour, "Sharing Resources in Computerized Systems", dans H.D.L. Vervliet, éd., Resources Sharing in Libraries in Developing Countries: Proceedings of the 1977 IFLA/UNESCO Pre-session Seminar for Librarians from Developing Countries, Antwerp University, August 30-September 4, 1977, IFLA Publications 14 (Munich, New York, London, Paris: Saur, 1979), p. 202-207.

13) Eighth Annual Report 1980-81 (Londres: British Library, 1981).

14) Effective Access to the Periodical Literature: A National Program (Washington: National Commission on Libraries and Information Science, 1977).

15) A National Periodicals Center: Technical Development Plan (Washington: Council on Library Resources, Inc., 1978).

16) Comparative Evaluation of Alternative Systems for the Provision of Effective Access to Periodical Literature (Washington: National Commission on Libraries and Information Science, 1979).

17) "CRL Building Program to Enter Phase I Construction", Focus 1 (mars-avril 1981), 2.

18) "The Center for Research Libraries to Utilize Online Bibliographic Systems", Focus 1 (mars-avril 1981), 1.

19) Lettre d'Information de la Bibliothèque nationale (Paris), 3e année, no 2, juin 1981.

ANNEXE

COMITÉ DU RÉSEAU DE RESSOURCES DU CONSEIL CONSULTATIF DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

HISTORIQUE

En 1981, le Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale annonçait la création du Comité du réseau de ressources. Celui-ci est l'un de trois comités qui rendent compte de leurs activités au Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale, les deux autres étant le Comité de la bibliographie et des services d'information en sciences humaines et le Comité du réseau de services bibliographiques et des communications. Ensemble, ces comités servent de point de ralliement et d'échange sur les principaux aspects de la politique à suivre en ce qui concerne l'élaboration, la gestion et le financement d'un réseau de bibliothèques décentralisé à l'échelle du pays.

En période de restrictions budgétaires, alors que les bibliothèques canadiennes ont un pouvoir d'achat réduit, les questions de tenue et de développement des collections, ainsi que de mise en commun des ressources revêtent une importance capitale. Le service du prêt entre bibliothèques, qui demeure pour ces institution la principale forme de mise en commun de leurs ressources, est maintenant dans une situation précaire car bon bombre de bibliothèques n'ont plus les moyens financiers d'en absorber les frais et doivent donc limiter leurs prêts à leurs propres utilisateurs. Dans L'avenir de la Bibliothèque nationale du Canada, le directeur général de cette institution centrale propose la création d'un réseau national de mise en commun ou de partage des ressources qui rassemblerait les éléments suivants: un service national de prêts des périodiques, un service d'identification des collections de ressources nationales devant être financées par l'État, la création d'une base de données bibliographiques nationale, ainsi qu'un centre de distribution des documents marginaux. La mise sur pied d'un tel réseau, axé sur la mise en commun de ressources, suppose que les partenaires doivent pouvoir se mettre d'accord sur diverses questions de principe, notamment sur le prêt entre bibliothèques, la livraison des ouvrages, l'imputation du coût des services et l'accroissement des catégories de documents visées par le dépôt légal, le droit d'auteur, la conservation et la restauration des documents. Le Comité du réseau de ressources fournira l'occasion aux chercheurs et aux bibliothécaires canadiens d'échanger divers points de vue afin de déterminer leurs besoins et de formuler des recommandations en fonction de ceux-ci.

Les membres du Comité du réseau de ressources ont été choisis avec l'avis des principales associations de bibliothécaires au Canada afin d'assurer une représentativité équilibrée, qui tienne compte à la fois du secteur géographique et des divers types de bibliothèques. Le cabinet du directeur général adjoint fournit des services de secrétariat au comité. Les membres sont nommés par le directeur général en fonction de leur compétence et de leur expérience, et cela pour une période de deux ans. Le Comité se réunit deux fois par année et doit faire tous les ans un compte rendu de ses activités au Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale.

MANDAT

1. Formuler des politiques et des propositions pour l'accessibilité aux ressources accordées aux bibliothèques canadiennes, notamment:

   a) l'analyse et la résolution des problèmes de compétence liés à la création d'un réseau des ressources;
   b) les politiques de gestion et la structure du réseau des ressources;
   c) le financement du réseau des ressources et les frais à payer pour les services;
   d) les services de prêt entre bibliothèques et de localisation;
   e) les centres de prêt et d'entreposage du matériel peu utilisé;
   f) les services de livraison des documents;
   g) les collections d'ouvrages et les plans de partage des tâches;
   h) un centre de conservation et de prêt des documents non publiés;
   i) conservation et préservation;
   j) les questions d'ordre juridique, dont le dépôt légal et le droit d'auteur;
   k) les services de liaison du réseau des ressources avec d'autres réseaux.

2. Déterminer les besoins et formuler les priorités pour les programmes d'accessibilité aux ressources canadiennes.

3. Veiller à la coordination et à l'implantation de l'accessibilité aux ressources, assurer la liaison avec les membres et les utilisateurs du réseau et d'autres organismes intéressés, et prévoir des mécanismes de feed-back.

4. Déterminer les facteurs qui peuvent influer sur les services de prêts nationaux et proposer des moyens de mettre à profit les nouvelles possibilités, de satisfaire à de nouvelles exigences ou de résoudre des problèmes provoqués par ces innovations.

5. Examiner la participation canadienne au programme d'accès universel aux publications de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) et d'autres projets internationaux pertinents, et faire des recommandations à cet égard.

6. Faire des recommandations en matière de programmes d'accessibilité aux ressources, notamment les études sur les collections d'ouvrages qui ne relèvent pas précisément du Comité des services bibliographiques pour le Canada et du Comité du réseau bibliographique et des communications.

MEMBRES (MARS 1982)

Brian Land, directeur, Legislative Library, Research and Information Service, Queen's Park, Toronto (président)
Hope E.A. Clement, directeur général adjoint, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa (secrétaire)
Germain Bélisle, bibliothécaire en chef, John Bassett Memorial Library, Université Bishop's, Lennoxville
Ross Carter, directeur, College Resources, Vancouver Community College Libraries, Vancouver
Céline R. Cartier, directeur de la bibliothèque, Université Laval, Québec
Gertrude E. Gunn, bibliothécaire universitaire, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton

Inez Heseltine, directeur adjoint, Institut canadien de l'information scientifique et technique, Ottawa

Fred C. Israel, bibliothécaire, Windsor Public Library, Windsor

Alan H. MacDonald, directeur des bibliothèques, Université de Calgary, Calgary

Peter Martin, directeur, Library Services Branch, Ministry of Provincial Secretary and Government Services, Victoria

Lorraine C. McQueen, coordonnateur des services de référence, Nova Scotia Provincial Library, Halifax

Donald F. Meadows, bibliothécaire en chef, Metropolitan Toronto Central Library, Toronto

André Preibish, directeur, Direction du développement des collections, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa (observateur)

Marilyn J. Sharrow, directeur des bibliothèques, Université du Manitoba, Winnipeg

Murray C. Shepherd, bibliothécaire universitaire, Université de Waterloo, Waterloo (Ontario)

Marc-Adélard Tremblay, professeur, Département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec